



PICARDIE NATURE

Rapport d'activités 2011 de l'association Picardie Nature



Pôle observatoire de la faune sauvage

Pôle protection de la faune sauvage

Pôle protection de l'environnement

Pôle découverte et animation nature



Rapport moral du Président	p. 3
Activités et fonctionnement de l'association	p. 5
Communication	p.8
Pôle Observatoire de la faune sauvage	p.10
Pôle Protection de la Faune Sauvage	p.24
- Protection phoque	p.24
- SOS Chiroptères	p.32
- Protection des amphibiens	p.33
- Protection busards	p.34
- Protection des rapaces nocturnes	p.35
- Protection des hirondelles	p.35
- Centre de Sauvegarde de la faune sauvage	p.36
Pôle Développement Durable	p.45
Pôle Découverte Nature et Animation Nature	p.54

Le rapport d'activités est édité par Picardie Nature

Adresse Postale : Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP 70 010 - 80 097 AMIENS Cedex 3

Rédacteur en chef : Jean-Claude DAMIENS

Conception et mise en page : Aude DEKERVEL

Rédaction : Virginie COFFINET, Nicolas DAMIENS, Aude DEKERVEL, Laëtitia DUPUIS, Lucie DUTOUR, Thomas HERMANT, Christophe HOSTEN, Alison LE GAREC, Sébastien LEGRIS, Sébastien MAILLIER, Yves MAQUINGHEN, Michèle ROUSSEL, Stéphane SOYEZ, Patrick THIERY

Relecture : Sylvain BOURG, Jean-Claude DAMIENS, Jean-Claude GILBERT, Christophe HOSTEN, Blandine KESTEMAN, Jean-Paul LESCOUTRE, Arnaud LUQUIN, Christine MARTIN, Dominique ROUSSEAU, Patrick THIERY, Dominique STACOFFE

Chères adhérentes, chers adhérents, Mesdames et Messieurs, cher(es) ami(e)s,

Picardie Nature, notre association se porte bien. Mais la Nature, elle, se porte mal !

En 2002, par la voix de son président de la République, la France a tiré la sonnette d'alarme au sommet mondial du développement durable à Johannesburg. Les chefs d'État et de gouvernement avaient adopté l'objectif de parvenir d'ici à 2010 à une réduction significative de l'appauvrissement de la diversité biologique.

En 2010 nous devons donc voir s'arrêter la régression de la biodiversité en France. Cela n'a pas été le cas !

Le dialogue environnemental engagé en 2007 à cinq, c'est à dire l'État, les collectivités, les associations environnementales, les syndicats patronaux et les syndicats de salariés, était porteur d'espoir jusqu'en 2010, année du vote par nos députés et sénateurs, de la loi Grenelle.

L'enthousiasme affiché par nos gouvernants en 2007 s'est transformé en agacement clairement exprimé: « l'environnement ça commence à bien faire ». Après les bonnes intentions de la loi Grenelle 1, l'État et nos parlementaires ont produit une loi Grenelle 2 bien en deçà du minima pour enrayer la perte de biodiversité, le réchauffement climatique, le gaspillage de nos ressources.

Après le verre presque vide, le verre à moitié plein, nous retrouvons un verre au deux tiers vide !

Mais faut-il pour autant renoncer à agir ? Non, ça n'a pas été le choix de l'association en 2011.

Malgré les rudes tâches auxquelles nous nous sommes attelées, nous avons cherché à travailler sereinement:

- en assurant le fonctionnement de l'association devenu plus complexe qu'auparavant avec ses multitudes de réseaux, groupes de travail et une équipe de permanents grandissante,
- en nous impliquant dans des dossiers, sur le terrain,
- en portant un plaidoyer pour l'intérêt général, c'est à dire une démarche politique au bon sens du terme.

Pour agir, nous avons nos bénévoles très investis qui acquièrent de l'expérience.

Pour agir, nous avons nos adhérents, plus nombreux chaque année, qui nous soutiennent et que je remercie au nom du conseil d'administration... En les invitant chaleureusement à devenir de nouveaux bénévoles impliqués.

Pour agir, nous avons nos salariés, des hommes et des femmes motivés. Leur place est toute aussi importante, pour leurs compétences et leur présence, indispensable désormais.

Et puis, particulièrement en 2011, pour agir, nous avons des associations locales qui nous interpellent, nous sollicitent pour les accompagner dans leurs combats et nous rejoignent.

J'ai vraiment plaisir à vous dire qu'aujourd'hui pas moins de 11 associations adhèrent à Picardie Nature:

- dans la Somme : ADDSOA à Croixrault, Bien vivre à Villers à Villers-sur-Authie, le sanctuaire des hérissons, OASIS à Argoeuvres, protégeons la vie autour de la décharge à Nurlu
- dans l'Oise : ACCIDE à Villers-Saint-Sépulcre, ADEBA à Breteuil, Les Amis du Bochet à Liancourt, Pas de centrale en basse Automne à Verberie
- dans l'Aisne : Ternois-Environnement qui nous accueille aujourd'hui à Tergnier
- dans le Pas de Calais : Association Découverte Nature à Berck-sur-Mer.

Cette approche fédérative est bien évidemment un moyen supplémentaire pour peser sur l'élaboration des politiques publiques et sur les décisions prises par l'État et les collectivités territoriales.

Enfin pour agir il faut des moyens et nous pouvons remercier les partenaires qui financent nos projets: le Conseil régional de Picardie, le Ministère de l'Écologie et la DREAL Picardie, les Conseils Généraux de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise, Amiens Métropole par la mise à disposition de locaux.

L'approche fédérative dont je parlais précédemment, nous l'avons aussi consolidé en 2011 en direction de notre fédération nationale, France Nature Environnement, qui nous apporte sa réflexion et son expertise grâce aux groupes thématiques et à leurs chargés de mission. Elle donne aussi de la cohérence entre le national et le régional.

2011 a été une année qui a vu notre activité se développer dans de nombreux domaines, vous le constaterez en prenant connaissance du rapport d'activité.

2011 a vu l'embauche de 2 nouveaux salariés, sur le pôle protection de la faune et le pôle observatoire de la faune.

Mais 2011 a vu aussi la demande, peu habituelle, de quelques élus remettant en cause nos actions et leur financement, nous obligeant, alors que ceux ci ont toujours été publiés, à redoubler de notes et rapports sur nos activités impliquant un surcroît de travail pour les salariés.

Prenons les choses avec une certaine philosophie: finalement notre sérieux et la transparence dans laquelle nous agissons ont été reconnus!

C'est la voie que nous avons choisie depuis de nombreuses années. Il n'y a donc aucune raison d'en changer.

A travers son réseau de bénévoles et ses salariés, mais aussi par les échanges et le partenariat avec les autres structures, Picardie Nature cherche à développer, coordonner et valoriser les connaissances sur la faune. Ces connaissances visent à l'amélioration de la protection des milieux comme de la faune et de la flore qui y sont inféodées.

2011 a été l'année du développement et du lancement de CLICNAT. Un véritable succès, à consolider, en terme de partenariat, de mobilisation des naturalistes et de données récoltées.

Entendez bien ces chiffres: au 31 décembre 2010, nous disposions dans la base de 422 000 données, au 31 décembre 2011, nous avons atteint 560 000 données soit 138 000 données saisies en un an par des bénévoles et les salariés du pôle observatoire ... et aujourd'hui nous approchons de 610 000 !

2011 a été l'année de la forêt. Comme pour l'année de la biodiversité en 2010, n'est-ce finalement qu'un affichage ? Faut-il s'en inquiéter ?

Je réponds oui assurément à ces 2 interrogations. Nous devons absolument nous mobiliser car le réservoir de biodiversité qu'est la forêt française est gravement menacée:

sur la base d'estimations erronées de l'inventaire forestier national, l'État français a engagé une politique forestière fondée sur une augmentation irréaliste et dangereuse des volumes de bois coupés en forêt (objectifs de +40% d'ici 2020). En clair, **L'ONF ne veut plus voir un arbre de plus de 50 cm de diamètre debout !**

Cette politique productiviste s'accompagne d'une réduction drastique du nombre de gardes-forestiers dans le cadre de la réforme des politiques publiques (RGPP). Ces hommes de terrain souffrent gravement de cette situation.

Picardie Nature a donc décidé de rejoindre le collectif SOS Forêt regroupant une quarantaine d'associations et de syndicats de forestiers, animé par Lorraine Nature Environnement et dans le même temps un de nos administrateurs a été sollicité par France Nature Environnement pour intégrer son réseau forêt.

Nous vous encourageons donc vivement à signer la pétition SOS forêts!

L'être humain étant partie intégrante de la biodiversité, la préservation de celle-ci constitue pour l'association à la fois une éthique et une nécessité vitale. Elle impose, dans une vision globale, de s'intéresser aux problématiques environnementales au sens large: l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'agriculture, les déchets, l'énergie, les transports...

L'actualité nous fait douter des avancées du Grenelle de l'environnement, de la pérennité des nouvelles pratiques de gouvernance et de la sincérité de certains qui se réclament de ces dernières.

Le dialogue environnemental est encore très loin d'être avancé dans notre pays. La déréglementation et la dérégulation sont portées par nos politiques, ce qui est dangereux, comme en témoignent de récentes décisions gouvernementales qui cèdent aux lobbys.

Picardie Nature base son action sur la connaissance et la compréhension des écosystèmes.

Picardie Nature développe une action d'éducation populaire accessible au plus grand nombre.

Picardie Nature est une association militante de défense de la nature et de l'environnement. Elle s'engage dans notre société, prend position. Elle porte un plaidoyer pour l'intérêt général que chacun d'entre vous peut, à son niveau, relayer, notamment dans quelques mois, auprès des candidats aux élections législatives.

N'hésitons pas à interpeller les élus sortants sur leur bilan et les nouveaux sur leurs projets. Je suis persuadé qu'il en restera quelque chose.

L'idéalisme n'empêche pas le pragmatisme et réciproquement. Et comme disait le mahatma Gandhi:

C'est l'action et non le fruit de l'action qui importe. Vous devez faire ce qui est juste.

Il n'est peut-être pas en votre pouvoir, peut être pas en votre temps, qu'il y ait des fruits.

Toutefois, cela ne signifie pas que vous deviez cesser de faire ce qui est juste.

Vous ne saurez peut être jamais ce qui résultera de votre geste, mais si vous ne faites rien, il n'en résultera rien.

Merci à vous tous pour votre engagement.

Patrick THIERY

Président de Picardie Nature



Activités et fonctionnement de l'association

L'association a pour objet :

Extraits des statuts :

Article 3 :

- Œuvrer à la préservation de l'environnement.
- Œuvrer à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvages, en particulier les vertébrés) par tous les moyens légaux: proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesures de gestion, interventions auprès des élus, autres responsables)
- Contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages, de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.
- Mener toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme dans le cadre de la législation en vigueur
- Réaliser des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés. »

Les agréments :

Agréments de l'association : Picardie Nature est agréée pour la protection de l'environnement au niveau régional par le ministère de l'écologie, du développement durable, du logement et des transports et pour l'éducation à l'environnement pour l'académie d'Amiens par le Rectorat.

L'association adhère à :

Picardie Nature est membre de France Nature Environnement (FNE), qui la reconnaît comme Fédération régionale. A ce titre et en accord avec ses statuts, des associations peuvent adhérer à Picardie Nature et être affiliées à France Nature Environnement.

Picardie Nature est membre de l'Union Française des Centre de Sauvegarde (UFCS).

Picardie Nature est également membre actif de plusieurs réseaux (Réseau National Échouages de Mammifères Marins, Réseau national Busards, ...).

L'association est membre et est active dans plus de 70 commissions administratives régionales, départementales ou locales. Une majorité d'entre elles étant préfectorales.

L'association a des conventions de partenariat avec un certain nombre d'associations ou de structures dont le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, le Parc Régional Oise Pays de France, le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins, l'association des Entomologistes Picards, la LPO, le Conseil régional de Picardie, le Conseil général de l'Aisne, le Conseil général de la Somme, la DREAL PICARDIE.

Fonctionnement des instances de l'association :

Le Conseil d'administration:

- Le Président :** Patrick THIERY
- Les Vice-Présidents :** Régis DELCOURT, Jean-Paul LESCOUTRE
- Le Trésorier :** Jean-Claude GILBERT
- Le secrétaire :** Dominique ROUSSEAU

Les administrateurs : Sylvain BOURG, Bernard COUVREUR, Jean-Claude DAMIENS, Thibaud DAUMAL, Véronique FEUTELAIS, Laurent GAVORY, Arnaud LUQUIN, Christine MARTIN, William MATHOT, Rémi FRANCOIS, Gérard POIRIER, Pierre ROYER, Mathieu T'FLACHEBBA

Le conseil d'administration c'est réuni 11 fois et le bureau 23 fois
A cela s'ajoutent les réunions des groupes de travail des pôles.

La Section Oise :

1 assemblée des adhérents de l'Oise s'est réuni le 4 février 2011 et il y a eu 4 réunions du bureau.

Il y a eu 133 adhérents dans l'Oise en 2011 et 4 associations. (ACCIDE, ADEBA, Amis du Bochet, Pas de Centrale en Basse Automne)

La section Oise était présidée par William Mathot

Les membres du bureau était en 2011 : Danielle Leleu, Frédéric Bouchinet, Yves Dubois

La section Oise a participé en 2011 aux actions des différents pôles de l'association.

Les groupes de travail et réseaux :

Le groupe « Informatique »

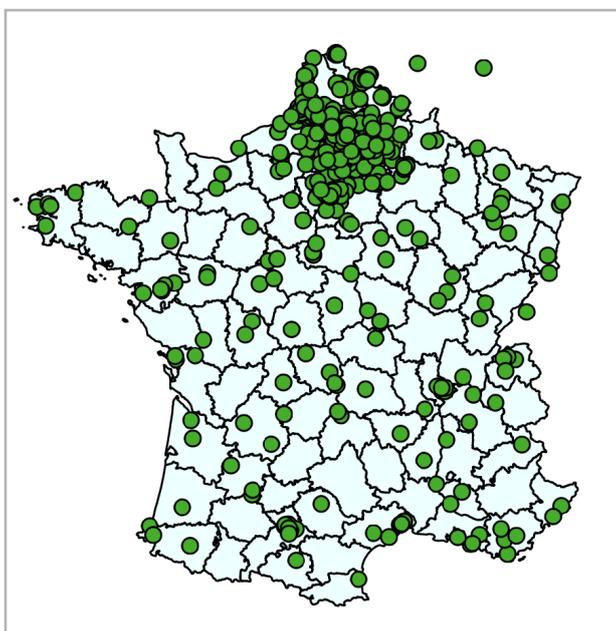
Il est composé de 8 membres bénévoles dont le référent est Arnaud LUQUIN, administrateur. Il intervient sur les projets informatiques de l'association, leur développement, l'administration et la maintenance. Dans la suite du développement des programmes informatiques lancés en 2009, en lien avec Nicolas Damiens, informaticien permanent, il a géré l'administration système de l'association, les logiciels de gestion des adhérents (GDTC), le logiciel de liste de discussions (SYMPA), le projet de développement du logiciel de gestion base de données naturaliste SIG de l'observatoire, le développement du logiciel d'inscription en ligne des écovolontaires, le logiciel de gestion de projets (Egroupeware), le logiciel du site internet de l'association (SPIP), la maintenance du réseau dans les locaux et du serveur téléphonique. Cela a représenté 26 jours de bénévolat valorisé pour 4654€.

De nouveaux groupes de travail bénévoles :

En 2011 la nouvelle salle de réunion de l'association rue de Croÿ, a rempli sa fonction par l'accueil régulier de groupes de travail bénévoles.

De plus de nouveaux groupes ont vu le jour comme, par exemple, Trame verte et bleu, Transport et mobilité durable, Energie... faisant des locaux un lieu vivant d'échange.

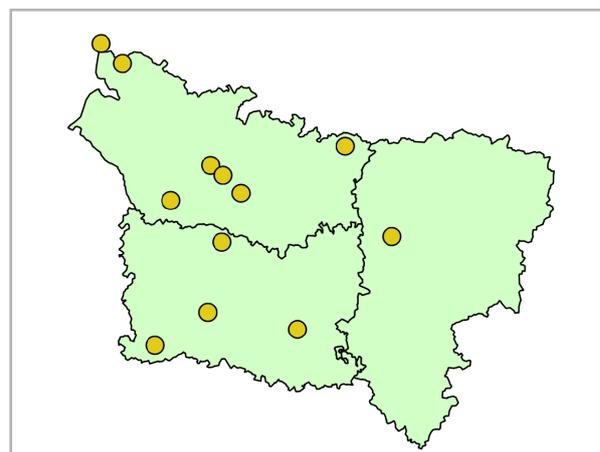
Moyens humains et financiers pour l'année 2011 :



Répartition des adhérents individuels

Les adhérents :

- 822 personnes physiques dont 52% de femmes
 - 12 associations qui totalisaient, en 2011, 712 membres.
- Soit une stabilité du nombre d'adhérents individuels mais une augmentation des associations.



Répartition des associations membres

Les bénévoles actifs :

Plus de 300 personnes. Le temps consacré par les bénévoles et les déplacements a été valorisé pour 667 908€ en 2011 (628 477€ en 2010).

Les permanents :

En 2011 les projets de l'association ont mobilisé 16,9 Emploi Temps Plein (ETP).

L'équipe des permanents :

Christophe HOSTEN, Directeur (2009), Aude DEKERVEL Assistante de communication (2010), Catherine BERTIN, Secrétaire-comptable (2007), Danielle Lecat-Fruiter , assistante administrative (2011)

Observatoire faune: Sébastien MAILLIER : Chargé de mission faune (04/2009) , Sébastien LEGRIS : Chargé d'étude faune (2002), Lucie DUTOUR : Chargée d'étude faune (03/2009), Thomas HERMANT : Chargé d'étude faune (12/2009), Nicolas DAMIENS : Analyste programmeur SIG (11/2009)

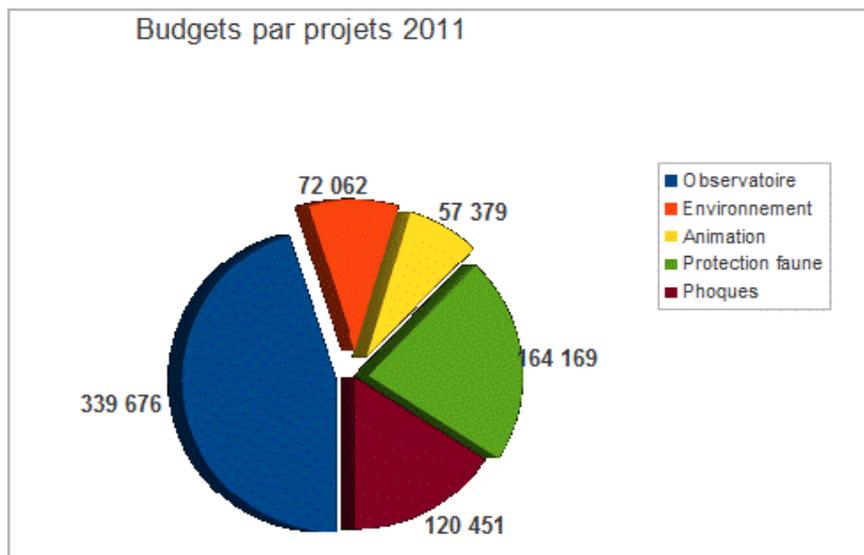
Protection faune : Laëtitia DUPUIS : Chargée de mission Phoques (2002), Stéphane SOYEZ : Responsable du Centre de Sauvegarde (2006), Julie GOBILLOT : Soigneuse Centre de Sauvegarde Faune Sauvage (2008), Alison Le Garec : Technicienne protection Faune Sauvage (10/2010 à 10/2011)

Développement durable: Yves MAQUINGHEN, Chargé de mission environnement (2008),

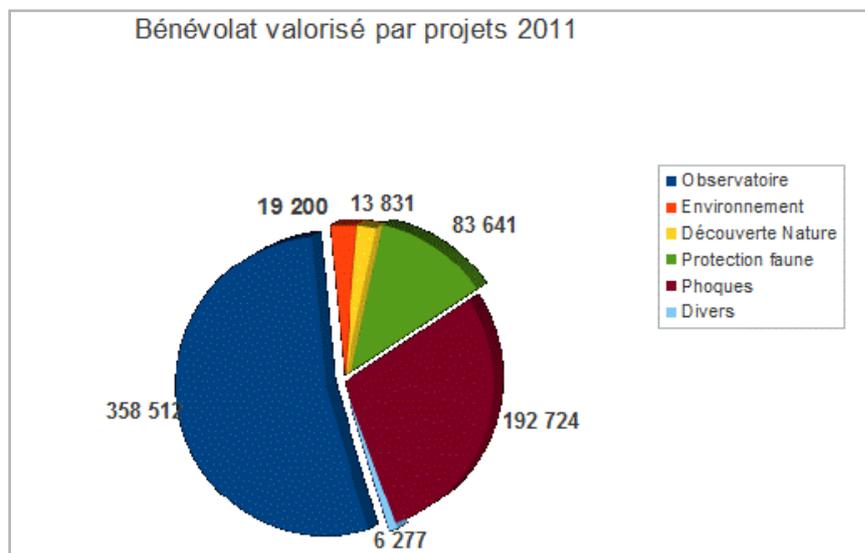
Découverte nature : Michèle ROUSSEL, Chargée de mission animation/éducation (2007)

Picardie Nature a aussi fait appel en 2011 à 6 personnes en contrats à durée déterminée pour des renforts ou des remplacements.

Répartition des budgets de fonctionnement 2011 par pôles :



Répartition du bénévolat 2011 par pôles :



En 2011, Picardie Nature a mis l'accent sur la communication de ses différentes actions. Cette communication a pu se faire de manière traditionnelle par les médias, les stands et animations... Mais aussi par notre site Internet et ses différentes listes de diffusions.

- Picardie Nature dans les médias :

Régulièrement Picardie Nature informe par communiqués ou infos, (suivant le sujet traité) les médias nationaux, régionaux ou locaux des actions à l'initiative des différents pôles. Picardie Nature, quand cela concerne la Picardie, sert aussi de relais à sa fédération nationale, France Nature Environnement, en diffusant localement ses communiqués (politique de transport, EPR, gaz de schiste...)

En 2011, nous avons diffusé 38 communiqués de presse. 23 d'entre-eux concernaient des propositions d'actions, de sensibilisation pour des espèces protégées (protection des busards, amphibiens, phoques...) contre 15 concernant les atteintes à l'environnement. A ces 38 communiqués s'ajoutent les 70 infos de sorties nature ou conférences.

Les communiqués de presse sont envoyés systématiquement à plus de 90 contacts presse dans toute la Région Picarde ainsi qu'à une dizaine d'autres sur le plan national.

Ces communiqués de presse envoyés tout au long de l'année 2011 nous ont valu de nombreux retours dans la presse essentiellement régionale, mais aussi nationale :

- 123 articles dans la presse écrite
- 25 chroniques sur des radios régionales
- 11 interview télévisées sur le plan régional et national

Les chroniques radios ont pu augmenter grâce au partenariat avec la radio France Bleue Picardie. Depuis début 2011, Picardie Nature intervient régulièrement pour présenter ses différentes actions et sorties à travers l'émission Bleu Nature diffusée à 13h sur France Bleue Picardie.

- Site internet :

Le site Internet est la vitrine de l'association mais aussi un média d'information devenu incontournable de l'association. Toute personne peut ainsi se tenir informer des actualités de l'association mais aussi des dossiers plus élaborés. Régulièrement, de nouveaux articles apparaissent. En 2011, 444 articles ont été publiés.

Après un pic en 2010, et un retour au niveau de 2009, la fréquentation du site c'est stabilisée en 2011 avec plus de 200 visites par jour. Une réflexion a eu lieu sur les causes de la non montée en puissance des visites malgré un effort sur l'ergonomie depuis fin 2010.

Ce phénomène s'explique pour différentes raisons :

- changement des référencement par les moteurs de recherche avec un changement du panel de visiteurs.
- actualité moins visible pour un visiteur lambda qu'auparavant du à la nouvelle hiérarchisation du site.
- moins de temps consacré à la gestion et à la dynamisation du site.

En fin d'année 2011, un travail conséquent a été réalisé autour du site Internet : communication sur d'autres sites, référencement, réseaux sociaux (facebook...). Ces différentes actions semblent porter leurs fruits puisque les statistiques de l'année 2012 semble plus prometteuse avec une augmentation des visites à confirmer.

- Publications :

Lettre d'information :

La ligne rédactionnelle de la «lettre d'information» s'attache à traiter de l'actualité des différents pôles de l'association. Elle est envoyée à tous les adhérents. Elle est également diffusée vers certains acteurs suivant l'actualité. Elle est aussi diffusée lors des différents stands et sorties vers le grand public. 3860 exemplaires papier ont pu être diffusés durant l'année 2011. Auquel s'ajoute 229 téléchargements via notre site Internet.

Calendrier des sorties :

Le calendrier des sorties recense toutes les sorties et animations proposées par les bénévoles de l'association et associations partenaires. Il paraît bi-annuellement et est diffusé gratuitement à plus de 1000 exemplaires auprès des adhérents. Il est également disponible auprès des offices de tourisme et des structures partenaires.

Avocette :

L'avocette est la publication naturaliste de Picardie Nature. En 2011, trois Avocettes sont parues dont un numéro spécial. L'Avocette est envoyée à 170 abonnés et elle est disponible en téléchargement sur le site Internet. Cette année nous avons pu dénombrer 257 téléchargements.

Bulletin de l'Oise :

Le Bulletin de l'Oise est une publication naturaliste de la Section Oise. Durant l'année 2011, trois publications ont été envoyées aux 72 abonnés.

- Listes de diffusion et de discussion sur internet :

Picardie Nature dispose d'un grand nombre de liste de diffusion et de discussion suivant les thématiques diverses (réseaux naturalistes, groupes de travail environnements) afin de permettre à ses membres la plus grande facilité de communication soit 22 listes thématiques pour 2458 abonnés pour 4425 messages.

Les 2 listes généralistes de l'association sont :

Bénévoles :

Cette liste de diffusion permet de lancer des appels aux «coups de mains» aux bénévoles. En 2011, 101 messages ont été envoyés aux 702 abonnés.

Picnat-infos :

Cette liste de diffusion est utilisée pour faire circuler des informations et des invitations auprès des 885 abonnés. En 2011, nous avons communiqué 70 informations contre 59 en 2010.





Pôle observatoire de la faune sauvage



L'objectif de ce pôle est de constituer et d'alimenter une base de données régionale à destination des acteurs publics et des citoyens picards. Les principaux axes de cette stratégie d'action sont :

- acquérir des connaissances par la mobilisation des observateurs et la centralisation des données des différentes structures partenaires en constituant une base de données unique SIG accessible via internet ;
- valoriser les données afin de permettre la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans le débat public et les politiques d'aménagement ;
- toucher un large public, bien au-delà des naturalistes habituels, pour sensibiliser à l'intérêt de la connaissance de la biodiversité et générer de nouvelles vocations naturalistes.

Mise en place de l'observatoire et fonctionnement interne

Le projet d'observatoire de la faune est coordonné par un chargé de mission. Ce chargé de mission peut convoquer une commission permanente, dite Commission des Réseaux. Cette commission est constituée des différents bénévoles responsables des réseaux naturalistes de l'association (9 réseaux au 31/12/2011). Elle traite des questions techniques/scientifiques et en réfère au Conseil d'administration de Picardie Nature, instance politique.

En 2011, deux commissions des réseaux ont été convoquées :

- 18 février : présentation du plan de charge des activités 2011, planification et organisation d'évènements et de stages de perfectionnement, volume consacré aux prospections (Atlas Oiseaux Nicheurs, inventaires communaux, taxons prioritaires notamment...), présentation de l'état d'avancement de la base de données et du futur site public de l'observatoire faune, validation du processus de validation des données, restitutions de données vers divers publics...
- 1er décembre : état d'avancement de la base de données, bilan provisoire des prospections 2011 et perspectives 2012, suites du référentiel faune et du porter-à-connaissance du site public Clicnat.

La commission des réseaux était composée en 2011 de : Antoine Meirland (chiroptères), Thibaud Daumal (Orthoptères), Jean-François Delasalle (Odonates), Mathieu T'Flachebba puis Guénaël Hallart (Mammifères terrestres), Laëtitia Dupuis puis Christine Martin (Mammifères marins), Xavier Cucherat (Mollusques), Laurent Gavory (Amphibiens-reptiles), Xavier Commeccy (Oiseaux), Thibaut Gérard (Papillons).

Le pôle observatoire faune, structuré progressivement en 2009-2010, a évolué en 2011 au niveau de l'équipe permanente. Il compte en effet une chargée de mission supplémentaire, Virginie Coffinet, qui intervient sur la plupart des problématiques de continuités écologiques, et s'ajoute à Lucie Dutour, Thomat Hermant, Sébastien Legris (tous les trois chargés d'études scientifiques), au chargé de mission scientifique (Sébastien Maillier) ainsi qu'à l'analyste-programmeur pour le développement de la Base de données/SIG : Nicolas Damiens.

I. Construction et alimentation de la base de données

A. Restructuration et réorganisation de la base de données

- **Génération de requêtes et d'extractions** : nouveaux critères données par site géré par une structure, à l'aide d'un document associé (photos), commentaire, étiquette...
- **Migration des données de certaines bases partenariales** : travaux avec le Conservatoire d'Espaces Naturel de Picardie (CENP) sur les données autres que chiroptères, il reste à finaliser l'import. Les données du Parc

Naturel Régional Oise-Pays-de-France (PNR OPF) sont désormais dans la base. Les données de l'Association des Entomologistes de Picardie (ADEP) et du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS) sont à importer. Toutes les structures ont un compte d'accès à la base où elles peuvent trouver les données présentes sur leur territoire ou le groupe étudié.

- **Évolutions de l'interface de saisie en 2011** : Introduction du Géoportail et de la saisie de polygones (toujours en cours), des modifications sur l'ergonomie de l'interface en fonction des souhaits d'observateurs, l'ébauche du mode carnet (mode mangeoire)....
- **Évolution de l'interface de restitution** : Création du site à destination du public, d'un document qui regroupe les cartes atlas par réseau naturaliste (l'atlas des oiseaux nicheurs, celui des hivernants...)
- **Recherche du nom pour la base de données** : le nom Clicnat sera retenu en septembre.
- **Travail permettant d'optimiser l'importation de données** : le programme a été progressivement amélioré en 2011 pour notamment accélérer la procédure de traitement des fichiers tableurs
- **Gestion des données** : les observateurs peuvent depuis l'automne modifier une partie des champs de leurs données les plus récentes (datées de moins de 90 jours) même après les avoir envoyées.

B. Enrichissement de la base de données

2010 constituait la première année synonyme de signatures de conventions d'échanges de données effectives avec deux structures : le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBSGLP) et le Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France (PNROPF), qui disposent depuis début 2011 d'un compte d'accès aux données en fonction de leur territoire d'agrément et/ou de leur champ d'intervention propre. En 2011, 3 autres conventions d'échanges ont été signées : Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP), Association des Entomologistes de Picardie (ADEP) et CPIE Val d'Authie.



Carte de restitution du nombre d'espèces par carré pour l'AONFM (atlas oiseaux nicheurs de France métropolitaine)



Interface de saisie « Mangeoire »

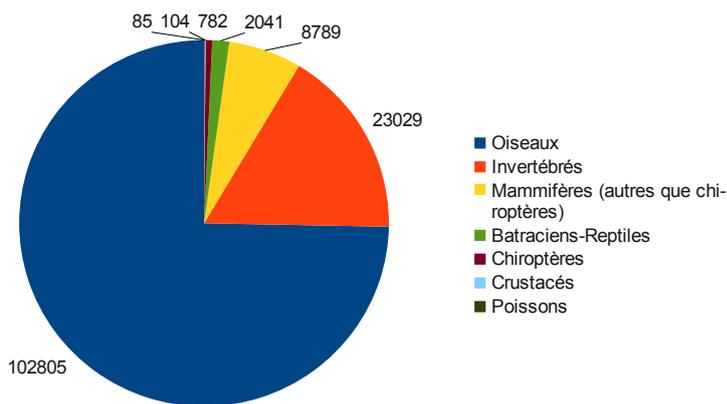
Parmi les structures partenaires les plus actives en terme de données collectées, le CENP nous a fourni l'ensemble de ces données courant juin. Celles-ci seront intégrées au premier trimestre 2012 à notre propre outil informatique, dès que le programme d'import spécifique aux données du CENP sera opérationnel.

En outre, une proposition de modèle de convention d'échanges à destination des bureaux d'études environnementaux a vu le jour le 12 juillet puis a été validée par le CA de Picardie Nature. Ceci pourrait aboutir à plus ou moins long terme à une première signature de convention avec un bureau d'études « environnement ».

C. Mise à jour de la base de données

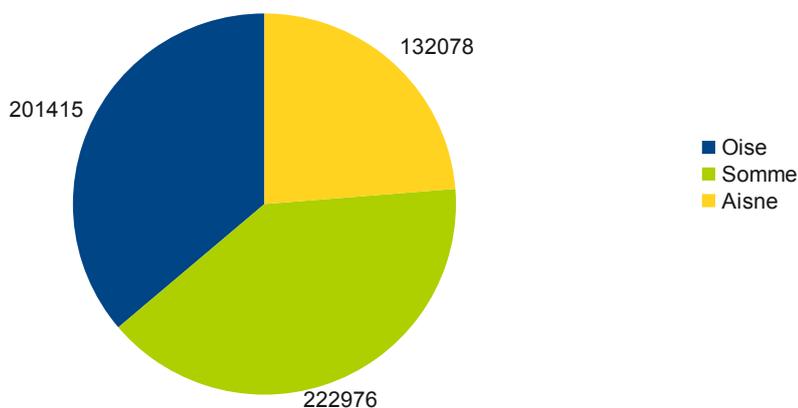
Pour rappel, le nombre de citations de la base de données dépassait **365 771 citations fin 2009**. En 2010, les

Bilan des données (= citations) ajoutées par groupe faunistique - année 2011



relances auprès des observateurs se sont poursuivies et il nous est à présent possible de donner des statistiques plus fiables. En effet, les données issues des prospections 2009 et pour une bonne part de celles issues des prospections 2010, ont été soit saisies directement en ligne (second semestre 2010) soit importées par migration vers la nouvelle base de données. La base de données comptait ainsi **422 296 citations** le 31/12/2010 (dont 39434 hors littoral et Picardie). Au 31 décembre 2011, le cumul s'élève à **559 931 citations** au 31/12/2011 dont 2706 hors région.

Bilan récapitulatif des données intégrées (état 31/12/11)



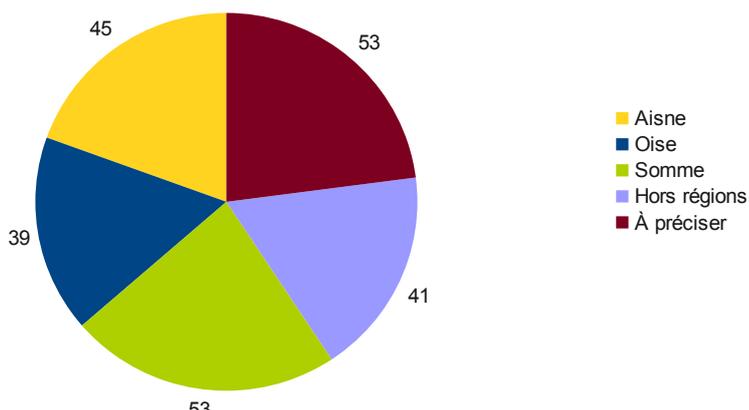
Les données de nouveaux groupes de faune étudiés par l'association : coccinelles, araignées, et papillons intègrent de plus en plus la base de données en ligne. Plus globalement, la mise en place de Clicnat a considérablement dynamisé la collecte de données naturalistes dans l'ensemble des 3 départements.

Tableau 1 : bilan des données saisies en ligne par département – année 2011

Département	Nombre de citations	Commentaires
Aisne	17311	Les données saisies en ligne sont particulièrement nombreuses, représentant presque la moitié du volume global (alors que de nombreuses données issues de tableurs des années 2000 ont été importées). Ce nombre de saisies directes a presque triplé comparé à 2010. Une fois de plus, preuve est faite de l'intérêt d'un outil mutualisé.
Oise	21463	
Somme	24276	
Total région	63050	

II. Acquisition de données

Nombre de nouveaux contributeurs en 2011



A. Poursuite du recrutement de nouveaux naturalistes en informant les picards sur l'activité et les résultats obtenus

Un indicateur majeur est le nombre de nouveaux contributeurs de la base de données. Cet indicateur est particulièrement concret car il met en évidence le « plus » qu'apporte le projet observatoire faune via la dynamisation de données saisie directement en ligne, la fidélisation des stagiaires d'initiation naturaliste, les nouveaux participants actifs aux sorties de

prospections...

Le nombre de nouveaux contributeurs a pu être suivi assez finement depuis début janvier 2011 et il est riche en enseignements. Il y a eu d'après nos importations dans la base de données **231 nouveaux contributeurs en 2011 (au 31/12) dont 9 observateurs réguliers et importants (> 500 citations importées et/ou saisies), ce qui montre à quel point le projet observatoire faune porte à présent ses fruits.**

1. Rédaction et diffusion de supports de communication (Avocette...)



Au niveau régional, l'Avocette demeure le principal outil de diffusion de l'information naturaliste. Soulignons que l'Avocette est à compter de 2007 disponible à tous car figurant sur le site Web de l'Association. Deux Avocettes « classiques » sont parues en août 2011 et une spéciale Plaine maritime picarde en décembre, soit 3 revues au total :

- Avocette n° 2011-35(1) : synthèses des observations ornithologiques de 2009 en Picardie.
- Avocette n° 2011-35(2) : spéciale Plaine maritime Picarde
- Avocette n° 2010-34(2) : étude des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire de la ZPS Forêt de Saint-Gobain 2008-2009, le Petit Rhinolophe sur le massif forestier de Compiègne-Laigue-Ourscamp, recensement des dortoirs de Grands Cormorans hivernant en Picardie 2010-2011, les rapaces nicheurs de Picardie 2010, bilan STOC-EPS 2010, les Cigognes blanches et l'intérêt du baguage...

L'ouvrage « Les Oiseaux de Picardie », coordonné par Xavier Commecey, prend forme en 2010 et s'étoffe en 2011. Cette année a été consacrée à la rédaction de monographies pour chaque espèce d'oiseau présente (nidification, migration, hivernage) en Picardie.

Signalons également une publication départementale : le bulletin de la section Oise de Picardie Nature dont 2 numéros sont parus début 2011 (février et avril) et un troisième daté de novembre (qui sera diffusé début 2012). Cette revue, qui compte 72 abonnés, synthétise les principales observations en provenance du département de l'Oise.

Un communiqué de presse et un dossier de presse sont parus en août en vue de l'inauguration du site public (Clicnat) du 27 septembre 2011.

2. Sollicitation régulière des médias

Plusieurs interventions mettant en avant les travaux de l'observatoire faune ont été réalisées auprès de divers médias :

- Interview de France 3 Picardie sur le martin-pêcheur (22 juillet)
- Chroniques régulières sur France Bleu dans l'émission Bleu Nature (le 7 mars sur les Chauves-souris, à plusieurs dates, annonces des stages naturalistes d'initiation, annonce de l'Eurobirdwatching...)
- Articles du Courrier Picard sur la pullulation estivale des Coccinelles (juillet 2011), les rats laveurs (27 novembre) et le Grand Cormoran (21 décembre)
- Article du site internet du CG de la Somme sur le ramassage d'oiseaux morts sur le littoral.
- L'inauguration du site public Clicnat a généré de nombreux articles (une dizaine) dans la presse écrite notamment dans le Courrier Picard, l'Union, le JDA Métropole et le E-Journal.
- La programmation des stages naturalistes est régulièrement portée à connaissance des médias.

3. Gestion du site web et mise en ligne des documents produits

36 articles ont été publiés en ligne sur le site Picardie Nature depuis le début de l'année 2011, dont 19 portent sur le travail d'acquisition des données (bilan des stages bénévoles et des prospections) et 17 correspondent à des annonces d'évènements pour les bénévoles et des informations diverses.

4. Participation à de grandes manifestations régionales sur l'environnement et la biodiversité

En complément de l'organisation de stages d'initiation (voir plus loin), d'autres manifestations ont pu contribuer au recrutement de nouveaux naturalistes. Elles sont valorisées au bilan du pôle découverte nature. **Parmi 15**



événements importants, les plus porteuses pour le projet observatoire faune sont Fréquences Grenouilles, la fête de la nature et la Nuit Européenne de la Chauve-Souris sans oublier les 6 présentations publiques de Clicnat dans les 3 départements, faisant suite à l'inauguration officielle de cette base de données.

5. Organisation d'un temps fort annuel à destination du grand public

Ce temps fort fut, sans conteste, l'inauguration de la base de données et du porter-à-connaissance auprès du plus grand nombre L'inauguration officielle a eu lieu le 27 septembre devant une quarantaine d'invités (partenaires techniques et financiers tels que la Direction Départementale Territoriale et Maritime 80 (DDTM), la DDT60, la DREAL Picardie, le Conseil Régional de

Picardie, le PNR OPF, l'ONF, le CENP, la fédération régionale des chasseurs de Picardie etc).

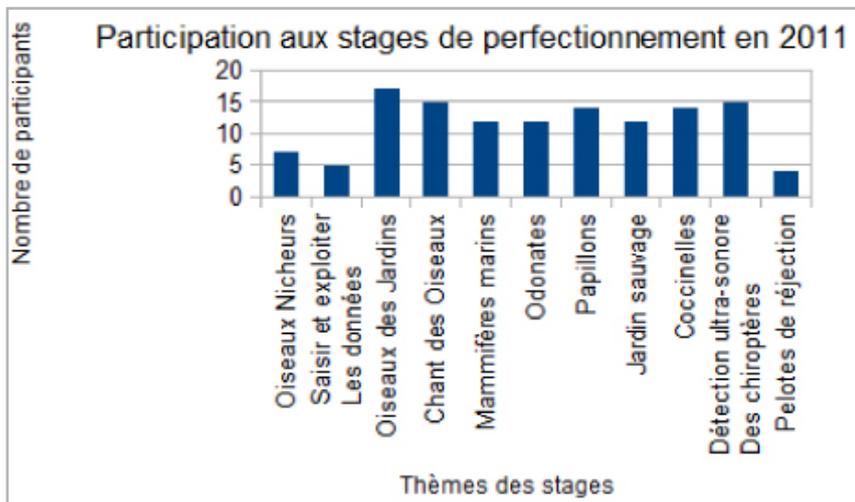
B. Poursuite du cycle de formation des collecteurs de données

1. Stages d'initiation/sensibilisation pour les publics novices: 2 sessions de 4 jours de stage par département

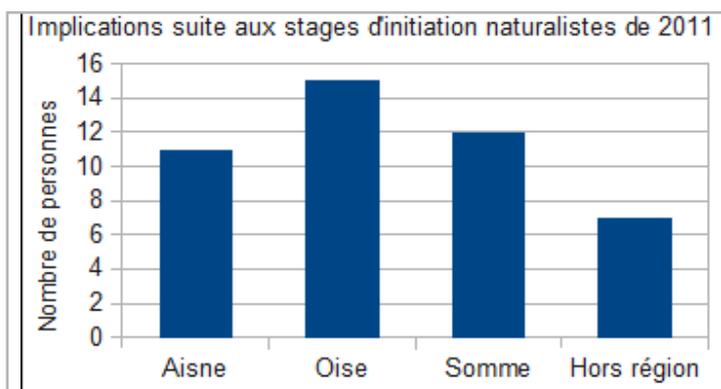
Le quatrième stage (depuis le lancement en 2009) a eu lieu entre février et mai 2011 (42 stagiaires) et un cinquième stage s'est tenu entre septembre et décembre (49 stagiaires).

A ce sujet, le volet organisationnel des stages d'initiation a été légèrement optimisé de manière à rendre attractive la démarche d'acquisition de connaissances naturalistes dans un souci de vulgarisation scientifique. Le déroulement de chaque session est départementalisé et permet aux stagiaires assidus d'avoir un aperçu de tous les groupes faunistiques étudiés à Picardie Nature (caractère pluridisciplinaire) et d'appréhender les divers milieux naturels (tantôt exceptionnels, tantôt plus ordinaires) de manière à les inciter à collecter ultérieurement des données près de leur domicile (de type inventaire communal et/ou de type recherche d'espèces à enjeu fort de conservation). Le graphique ci-dessus récapitule le nombre de participants.

2. Stages de perfectionnement



11 stages de perfectionnement / thématiques (non pluridisciplinaires) se sont déroulés tout au long de l'année 2011. La sélection des thèmes de stages prend en compte les aspirations des stagiaires ayant suivi les sessions d'initiation de manière à démontrer toute l'importance que l'observatoire faune de Picardie Nature accorde aux « nouveaux » naturalistes régionaux.



Nous disposons à présent de davantage d'éléments quant à l'implication effective, suite aux stages, dans l'étude de la nature en Picardie. Une estimation assez précise fait état de **45 personnes nouvelles en 2011** (environ 12 dans la Somme, 15 dans l'Oise, 11 dans l'Aisne, 7 hors région). Si nous prenons cette fois-ci en compte les résultats issus des 5 sessions au total, ce sont près de 70 personnes (26 dans la Somme, 22 dans l'Oise, 15 dans l'Aisne, 7 hors région) qui se sont inscrits dans les

réseaux naturalistes/et ou commencent à fournir des données. Si nous considérons que les stages ont accueilli 207 personnes depuis 2009, le pourcentage d'implication est de l'ordre de **33%**, soit un tiers des participants aux stages. L'intégration de nouveaux naturalistes est donc bien réelle, et conforte les objectifs affichés du projet d'observatoire faune. Nous veillons à prendre en compte les souhaits de ces ex-stagiaires (ex : stages de perfectionnement, accompagnement régulier...) et à assurer un suivi de leur parcours post-stage au sein de l'association, car fidéliser les bénévoles est crucial si nous voulons parvenir à un bon état des connaissances de la faune en Picardie.

C. Programme spécifique de collecte des données

La planification de la collecte des données a été dressée en début d'année 2011 et a permis de définir les taxons devant faire l'objet de compléments d'inventaires. Cette sélection a été validée par la commission des réseaux du 18 février 2011. Elle s'appuie notamment sur le statut de rareté/menace du référentiel faune de Picardie.

Parmi les objectifs, il y avait compléter l'état des connaissances toutes espèces confondues dans les carrés 10kmx10km de l'atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. En 2011, dans la continuité de 2010, le programme de collecte des données ne porte pas uniquement sur des espèces à enjeux mais également sur des inventaires de terrain au sein des périmètres des Zones Naturelles d'Intérêt écologique faunistiques et floristiques (ZNIEFF) et sur leur pourtour, notamment là où le nombre d'espèces recensées est actuellement lacunaire. Pour ce faire, le futur site public (échelle communale) est un bon outil car il y figure une carte relative au nombre d'espèces par commune figurant dans la base de données (actualisation quotidienne). Lorsque moins de 10 ou 20 espèces sont citées (tous groupes de faune confondus), cette commune était jugée prioritaire à prospecter.

L'acquisition des connaissances de terrain s'est poursuivie en 2011 avec notamment la réalisation de prospections ciblées sur des espèces faunistiques à enjeux (une vingtaine au total). Une forte mobilisation du réseau des ornithologues bénévoles a permis de sillonner la région à la recherche d'indices de nidification dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine (3ème année de mobilisation bénévole). S'ajoutent à ce travail d'ampleur régionale les activités de comptage habituelles de l'association, conduites par les ornithologues bénévoles : oiseaux d'eau (Wetlands International) à la mi-janvier, ainsi que le programme STOC-EPS (suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnage ponctuel simple).



Azuré des coronilles

Histoire de mettre en avant quelques résultats majeurs, citons par exemple :

- la redécouverte de l'Ecureuil de Corée (ou Tamia de Sibérie), qui est une espèce invasive, dans le département de la Somme (secteur de Villers-Carbonnel) ;
- la découverte de plusieurs stations de l'Azuré des coronilles dans l'Aisne ;
- la redécouverte de l'Azuré des cytises (*Glaucopteryx alexis*) dans le Sud de l'Aisne ;
- la découverte d'une station de Leste verdoyant (*Lestes virens*) dans le Pays de Bray (seule station connue pour l'Oise) ;
- la découverte de l'Oedipode émeraude (*Aiolopus thalassinum*) dans le sud de l'Oise (1ère mention pour la Picardie, en limite nord de son aire de répartition) ;
- la découverte de la Cordulie à taches jaunes en vallée de l'Ancre (*Somatochlora flavomaculata*).

Citons enfin, pêle-mêle, deux faits marquants : les très fortes populations estivales de Coccinelles à 7 points ainsi que le million d'oiseaux dénombrés lors de la migration automnale sur le littoral picard de septembre à novembre. Bien évidemment, il y a beaucoup d'autres résultats de prospections à valoriser mais ils ne pourront être cités ici.

C'est pourquoi un bilan des principaux résultats des campagnes de terrain de l'année 2011 sera dressé début 2012. Ce bilan fera état des principales découvertes de nouvelles stations d'espèces « prioritaires », de la liste des communes visitées à but d'inventaire et des principaux résultats, et présentera les principales avancées de l'atlas oiseaux nicheurs de France métropolitaine, le tout étant rapporté au temps passé sur le terrain. Il est fondamental en effet de relier les découvertes à l'intensité de la pression de prospection pratiquée.

D. Développement de la connaissance sur les continuités écologiques

Initialement, la mission sur les continuités écologiques devait avancer en même temps que l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) pour pouvoir y contribuer pleinement en organisant les données et la connaissance de l'association.

Cette année, le travail a été axé autour de la synthèse des données existantes et l'organisation de celles-ci :

- cartographie des projets d'infrastructures pouvant porter atteinte aux continuités écologiques
- cartographie des dispositifs mis en place pour restaurer/rétablir les continuités écologiques
- cartographie des points noirs pour les amphibiens en Picardie
- liste et recueil des études traitant des continuités écologiques sur le territoire picard
- élaboration d'un formulaire d'enquête sur les animaux écrasés en Picardie
- synthèse et cartographie des animaux entrés au centre de sauvegarde des suites d'une collision (avérée ou présumée) avec un véhicule ou une ligne à haute-tension
- réflexion des outils/paramètres à intégrer à la base de donnée pour entrer des informations sur les continuités écologiques (notion de déplacement...)
- suivi des initiatives locales (mise en place d'écuroduc, études Trame Verte et Bleue...)

III. Animation de la démarche

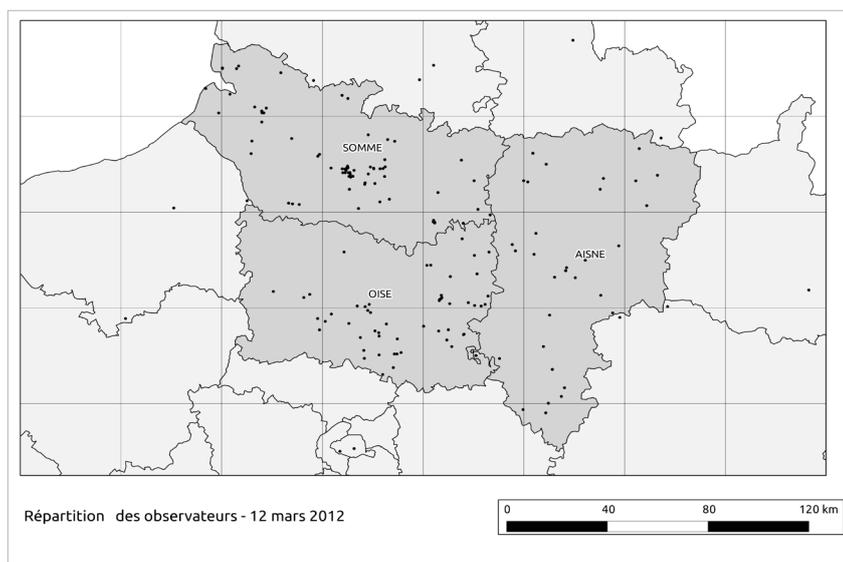
A. Dynamisation des réseaux de naturalistes bénévoles

1. Contributeurs de la base de données

Les contributeurs proviennent de toute la région mais sont moins nombreux dans certains secteurs.

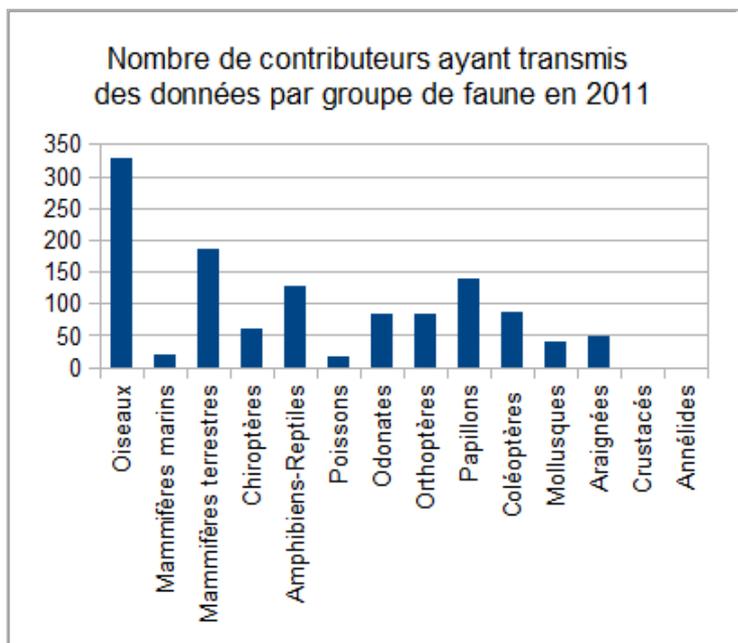
Pour la première fois, nous avons élaboré une carte provisoire, qui fait figurer le lieu de résidence de chaque observateur (saisisseur Clicnat) lorsque nous disposons de cette information géographique. Cette carte est dressée pour 198 fournisseurs de données soit plus de la moitié du nombre estimé de contributeurs en 2011. Nous considérons que cela est assez représentatif.

Dans la Somme, le manque de couverture est visible au nord du département (ouest à est) ainsi qu'au sud-est. Dans l'Oise, les « vides géographiques » sont beaucoup plus clairsemés.



Dans l'Aisne, les observateurs sont quasi absents à l'ouest du département (du nord au sud). Ceci se traduit par un déficit de données d'où l'importance de recruter de nouveaux naturalistes au sein de ces secteurs géographiques.

Le nombre de contributeurs de la base de données est présenté dans le graphique ci-dessous. Ce dernier met en évidence l'importance du réseau bénévole d'observateurs (auquel s'ajoute plusieurs contributeurs salariés, stagiaires, partenaires techniques) avec par exemple **379 fournisseurs de données datées de 2011** (une centaine de plus qu'en 2010 *) dont 330 pour le seul groupe des oiseaux (dont le nombre de contributeurs a doublé en 1 an). Parmi ceux-ci, **66 fournisseurs ont transmis plus de 500 données, soit plus du double de l'année dernière**, nous les considérons comme les principaux contributeurs.



D'un point de vue global, si l'on se réfère au bilan 2010, il sera facile de constater que cette tendance nette à l'augmentation du nombre de contributeurs concerne la quasi-totalité des groupes étudiés.

2. Animation d'une liste de discussion internet

Afin d'atteindre l'objectif de dynamisation des réseaux, la communication a été renforcée et davantage organisée, notamment via internet. Ainsi, nous avons consolidé les nouveaux outils de gestion des réseaux créés dès 2009. Les listes de discussion internet par réseau ont été très régulièrement utilisées, et notamment la liste « papillons » très dynamique, dans la lignée du réseau Papillons lui aussi très porteur (voir tableau ci-après).

Tableau 2 : Activité des listes de discussion internet

Liste	Abonnés (estimation en date du 31 décembre)	Nombre de messages en 2010	Nombre de messages 2011
Avifaune	156	998	1182
Amphibiens Reptiles	46	76	144
Mammifères terrestres	58	156	203
Mammifères marins	38	9	16
Chiroptères	82	514	358
Mollusques	19	4	96
Odonates	66	188	180
Orthoptères	81	187	190
Papillons	72	177	384
Base devel	22	-	194

Une nouvelle liste a vu le jour le 30 mai. Peuvent s'y inscrire toutes les personnes qui le souhaitent, du moment qu'elles utilisent l'outil base de données en ligne. Cette liste Base-Devel a pour but d'échanger sur les fonctionnalités existantes/à créer et permet également de discuter des améliorations à apporter en vue de l'ouverture du site public de restitution des données. Elle compte 22 inscrits.

La « Mégaliste », qui correspond à la liste générale, agrégat de ces listes, créée fin 2009, est utilisée plusieurs fois depuis le début de l'année 2011, pour, par exemple, faire circuler des informations, invitations (ex : annonce d'un événement naturaliste), et mettre l'accent sur les prospections prioritaires en terme d'espèces et/ou de territoires géographiques, etc...

Afin d'étendre plus largement la communication auprès des fournisseurs de données, une liste d'adresses collectées a également été créée en fin d'année et a permis de diffuser des annonces telles que celle du repas des naturalistes ; elle contient notamment beaucoup de saisisseurs Clicnat qui ne sont pas inscrits dans un réseau naturaliste.

3. Organisation de rencontres privilégiées entre bénévoles



Certains bénévoles, qui ne connaissaient pas l'association, ont parfois été rencontrés personnellement pour les inciter à transmettre leurs observations à l'observatoire. Plus globalement, dès qu'un visiteur dans nos locaux s'intéressait aux études et inventaires, l'outil base de données en ligne Clicnat lui a été décrit et commenté, de manière à dynamiser la collecte de données d'observations.

Deux événements conviviaux sont à mettre en avant cette année :

- un événement organisé sur le terrain dans le but de collecter le maximum de données s'est tenu durant la journée du 26 juin en forêt domaniale de Compiègne (60). Côté participation, l'affluence des bénévoles fut satisfaisante (35 participants dont 15 parmi les bénévoles naturalistes de Picardie Nature) ;
- un repas des naturalistes à Thourotte (60) avec présentation de plusieurs résultats d'enquêtes conduites en 2011 a eu lieu le 17 décembre et rassemblé une vingtaine de bénévoles de tous horizons.

B. Accueil et encadrement des stagiaires issus de formation sur la faune et la biodiversité

Faisant suite à plusieurs journées d'entretiens de recrutements, l'observatoire faune de Picardie Nature a accueilli 5 stagiaires entre avril et août 2011. Ces stages étaient d'une durée moyenne de 2 mois :

- **Colonies reproductrices de chauves-souris en Thiérache** (plan d'action chiroptères) : Loïc Pierret (BTS GPN) – maître de stage Lucie Dutour puis Sébastien Legris ;
- **Cuivré des marais** : Dimitri Le Dramp (BTS GPN 1) – maître de stage Sébastien Maillier ;
- **Ecureuil de Corée** : Charline Cadix (BTS GPN1), Alexandra Cloup (BTS GPN1) – maître de stage Thomas Hermant.
- **Coccinelles en grande culture (projet Biodiversité Agro-Transfert)** : Anne-Charlotte Turpin (Master 1) – maître de stage Sébastien Legris.

Enfin, un volontaire (bénévole) de niveau BTS GPN2, Emmanuel Piot, a réalisé durant un mois ½ des prospections odonotologiques autour de Hirson (02), encadré par Sébastien Legris.

Au final, comme chaque année, l'association contribue à former des jeunes étudiants vers l'étude et la protection de la nature en Picardie. Elle joue pleinement son rôle de tremplin en vue de leur future insertion dans la vie professionnelle.

IV. Valorisation des données

Les données accumulées seront mises à la disposition du grand public mais aussi de publics spécialisés au moyen de différents médias.

A. La restitution des données en ligne sur le site Internet



En 2011, et déjà dès 2010, l'accès aux données en ligne est rendu effectif et offre la possibilité à un observateur de pouvoir visualiser par exemple ses propres observations. Cette restitution auprès de l'observateur s'est progressivement améliorée au cours du premier semestre 2011.

Après plusieurs mois de travail sur le volet du site public, les données ont ensuite été portées à connaissance du plus grand nombre : listes d'espèces, nombres d'espèces par commune, fiches listes rouges illustrées... Ce grand chantier de porter-à-connaissance a consisté à commencer à rédiger des commentaires en face de chaque espèce picarde, et d'y ajouter une carte de répartition et une ou plusieurs photographies. En fin d'année, 213 espèces disposaient d'un texte et 773 sont illustrées par au moins une photographie sur le site public. Certaines fiches sont

complètes (photos + textes), 165 au total. Pour les photos, un système collaboratif (= participatif) a été mis en place de manière à ce que n'importe quel utilisateur de Clicnat puisse communiquer ses propres clichés pour illustrer le site public. Les salariés sont opérateurs et valident les photos avant leur mise en ligne.

Le masque de saisie grand public a été ébauché courant août. C'est la création de ce masque de saisie qui a permis le lancement officiel du site public le 27 septembre dernier.

B. Les publications

- **Plaquettes, dépliants, expositions :**

- diffusion dès le début de l'année 2011 d'une exposition « biodiversité » conçue en 2010 (comportant 12 panneaux), dans le cadre de l'année internationale de la biodiversité. Celle-ci a notamment été présentée à l'assemblée générale.

- Premières étapes de lancement d'une plaquette d'information sur les continuités écologiques, compréhensible pour le grand public. Elle reprend des définitions sur les termes employés et liste les différents dispositifs déjà mis en place dans la région, pour rétablir la fonctionnalité et la connexion des milieux (crapauduc, passes à poissons, passage grande faune...).

- **“L'Echo des Tourbières”**

Au plan national et international, Picardie Nature a été associée à la rédaction d'articles portant sur les milieux tourbeux via le réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels (Pôle-relais tourbières). Un numéro spécial Picardie de l'« Echo des Tourbières » - décembre 2010 – n° 18 a été diffusé surtout en début d'année 2011. Il inclut des articles sur la faune des milieux tourbeux rédigés par les coordinateurs de réseaux et les chargés d'études scientifiques.



C. Les conférences

- Présentation le 29 et 30 janvier, par un bénévole, du bilan de la migration sur le Banc de l'Ilette à Saint-Quentin-en-Tourmont lors des rencontres du réseau migration de la LPO à Carolles (50).

- Présentation lors des rencontres mammalogiques picardes organisées par le CPIE Pays de l'Oise le 26 novembre, d'un bilan des prospections du Tamia de Sibérie (Ecoreuil de Corée) par la stagiaire Alexandra Cloup.

Les présentations de Clicnat au sein des 3 départements (5 soirées) pourraient également être considérées comme de petites conférences. Elles ont été valorisées dans un chapitre précédent.

V. Aide aux politiques publiques

A. La poursuite de l'aide à la maîtrise d'ouvrage publique, en matière d'étude faune, dans le cadre de projets d'implantation d'infrastructures ou de développement urbain (aide méthodologique, fourniture de données, avis sur travail réalisé) en fonction des sollicitations

Plusieurs projets publics ont bénéficié de la mise à disposition d'informations naturalistes détenues par l'association. Parmi ceux-ci, citons la SCAP (stratégie de création des aires protégées), projet porté par l'État et dont un volume de l'ordre de 45000 données brutes ont été fournies en 2 temps : 30 juin puis début septembre. Le travail s'est fait en partenariat étroit avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL) et le CENP et s'est poursuivi jusqu'en fin d'année par la remise d'une proposition de liste de sites potentiellement éligibles SCAP.

Un projet d'ampleur régionale a été à l'honneur : le projet de schéma éolien régional. Picardie Nature a été sollicitée pour produire dès février une expertise rédigée et illustrée concernant le volet patrimoine naturel de ce schéma. Une recherche bibliographique importante a été conduite sur les impacts des éoliennes sur les oiseaux et les chauves-souris. Deux réunions techniques avec les développeurs éoliens et les acteurs concernés ont été organisées au Conseil Régional, agrémentée par des cartes et une note technique de l'observatoire faune. En fin d'année, dans le cadre de la consultation publique du projet de SRCAE (schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie), Picardie Nature a examiné le rapport et les cartes produites par la DREAL et a fait part de ses remarques.

Un autre projet majeur pour lequel l'observatoire faune s'est investi : la mise à jour de la cartographie des données

faune sur le coteau de Chartèves (02) dans le cadre de la réflexion sur la mise en place d'une réserve naturelle régionale. Plusieurs prospections de terrain ciblées ont été conduites et il y a eu réalisation d'une note de synthèse sur la faune du site et sa mise en relation avec le réseau de pelouses de la vallée de la Marne.

Un autre projet concernant une zone de protection a également fait l'objet d'un suivi particulier. Il s'agit du cordon de galets au sud de Cayeux-sur-Mer (Arrêté préfectoral de Protection de Biotope APPB Silmer) : une séance d'expertise en avril (amphibiens) et une seconde le 17 juin par plusieurs salariés du pôle, portant sur les sites de nidification des gravelots ont été conduites dans le but d'affiner les connaissances au sein du périmètre de cet APPB.

En tant que structure experte, Picardie Nature est également intervenue dans les 10 commissions biodiversité de l'Observatoire de l'Environnement du Canal Seine-Nord-Europe. Elle a beaucoup aidé Voies Navigables de France (VNF) dans la prise en compte du volet écologique dans les études et a par ailleurs animé un groupe de travail avec le CENP et le CBNBL le 8 septembre, dans le but d'étoffer les points d'attention environnementaux, les états de référence, les indicateurs de suivi, les suivis post-aménagements et le détail des mesures compensatoires qui semblent indispensables au bon déroulé du projet de canal.

Enfin, 2011 est marqué par les suites du travail sur le référentiel « Situation, menace et état de conservation » de la faune en Picardie (actualisé en avril) et de ses déclinaisons qui alimentent le porter-à-connaissance tant du côté de Picardie Nature que de celui de la DREAL Picardie.

B. Le développement de l'aide à la mise en place des politiques de conservation de la faune par le renforcement des capacités d'analyses de l'observatoire sur la question des continuités écologiques notamment.

Pour mieux appréhender la contribution de l'observatoire de la faune à la démarche de Schéma Régional de Cohérence écologique (SRCE), une veille est assurée sur :

- les démarches initiées dans les autres régions/départements (Isère, Midi-Pyrénées, IPAMAC, Poitou-Charentes, Centre...)
- les démarches initiées dans d'autres pays (Suisse, Allemagne..),
- la réglementation (orientations nationales, projets de décrets...)
- les positions de FNE sur cette thématique (échange avec les référents nationaux, participation à l'e-group...)

Une partie du travail réalisé vient en appui au pôle développement durable sur le rendu d'avis d'infrastructures/projets... pouvant porter atteinte aux continuités écologiques mais aussi en matière de protection de celles-ci. Il est important, dans le contexte actuel, de s'assurer de la prise en compte des continuités écologiques dans tous les projets pour lesquels l'association est amenée à être consultée.

Plusieurs dossiers ont ainsi été traités par les salariés de l'observatoire faune en lien avec le chargé de mission développement durable.

23 réunions ont porté sur la protection des espaces et la TVB, 18 sur des projets d'infrastructures, 3 sur le thème de l'agriculture.

Afin de tenir informé le grand public des avancées de certains dossiers de continuité écologique, le site internet est régulièrement enrichi d'articles : 9 en 2011.

VI. Contribution de l'observatoire faune sur d'autres projets



A. Participation de l'observatoire au plan d'action régional chiroptères 2009-2013

Dans le cadre de l'observatoire faune, les prospections hivernales de cavités souterraines se sont poursuivies. 313 sites souterrains ont été prospectés en 2011 par 127 observateurs. 1 stage estival, ciblé sur la recherche de nouvelles colonies de parturition, a été organisé en Thiérache. Sur les 45 communes visitées, 11 nouvelles colonies ont été découvertes (8 colonies de Pipistrelle commune, 2 colonies d'Oreillard sp et 1 colonie de Sérotine commune) ce qui est toujours un résultat intéressant.

Sur toute la Picardie, 89 gîtes épigés (= non souterrains) ont été prospectés par 26

observateurs ce qui a permis de recenser près de 2300 chauves-souris en estivage.

3 soirées de détection ultra-sonore ont été réalisées en périphérie de la réserve biologique intégrale de la forêt de Saint-Michel en Thiérache (02). Plusieurs espèces ou groupes d'espèces ont été déterminés (Pipistrelle commune, Sérotine commune, Noctule commune, Pipistrelle Khul/Nathusius, Murins indéterminés, Oreillard indéterminé).

Moments forts, réunions :

- Comité de pilotage le 03/2 du plan d'action régional (bilan 2010 et perspectives 2011) ;
- réunion de travail le 24/2 à la DREAL portant sur la prise en compte des chiroptères dans les problématiques liées aux parcs éoliens et à la mise en sécurité des cavités ;
- synthèse des recommandations pour les prédiagnostics et diagnostics des études d'impact et mise à disposition de ces recommandations auprès des services instructeurs (DREAL) ;
- Rédaction du bilan 2010 du plan d'action en février (cf. chapitre communication) ;
- Envoi des plaquettes « aménager les clochers en faveur des chiroptères » aux CPIE ;
- Rédaction d'une liste d'actions projetées en faveur des chiroptères dans le cadre des mesures compensatoires du projet de GRT-GAZ et proposition d'une convention ;
- Rédaction d'une proposition de partenariat CENP/Picardie Nature / Amiens Métropole concernant les chauves-souris de la Citadelle d'Amiens (2 réunions) ;
- transmission au CG 80 (service ouvrages d'art) de documents sur les aménagements favorables aux chauves-souris ;
- Participation à la rencontre des animateurs de plans d'action régionaux le 29 et 30 septembre à Buffard (25) dans le Doubs ;
- Réunion de travail à la DREAL Picardie, le 3 octobre, relative à la prise en compte des chiroptères dans les aménagements routiers de la RN2 à Nanteuil-le-Haudouin (60) ;
- Finalisation du contenu de la future plaquette « partager son habitat avec les chauves-souris » à destination de la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) et des STAP (services instructeurs sur l'habitat) ;
- bilan du SOS chiroptères depuis 2003.

B. La participation au plan d'action régional « butor étoilé »

La campagne de terrain dans le cadre du plan a été poursuivie par Picardie Nature, de manière ponctuelle. Cette année, 2 soirées d'écoute ont été réalisées en partenariat avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard en plaine maritime picarde.

Ces soirées du 18 et du 21/04/11 ont permis de contacter au moins un mâle chanteur au marais de Rue (80).

C. La participation au plan d'action régional « phragmite aquatique »

Par la technique du baguage, selon un protocole national normalisé, 34 matinées de suivi, représentant 163 heures de baguage, ont été réalisées entre le 30 juillet et le 11 septembre, (essentiellement avant le 18 août). 30 Phragmites aquatiques différents ont été capturés. Les séances de capture ont eu lieu sur le littoral (et ont permis les captures signalées) et en vallée de la Somme (aucune capture de Phragmite aquatique.)

D. Le projet « Biodiversité en grandes cultures » d'Agrotransfert

L'étude, qui consiste à mesurer les impacts des aménagements environnementaux en contexte agricole, est réalisée depuis 2010 sur 3 exploitations situées dans la Somme sur les territoires de Marcelcave, Omiécourt et Mesnil-Saint-Nicaise. A Marcelcave, un suivi similaire était mené depuis 2003. Une partie du protocole a donc été conservé.

La poursuite de ce projet a nécessité 6 réunions avec tour à tour la présentation des résultats 2010, les ajustements de la méthodologie 2011, la réflexion sur le protocole coccinelle, la communication des résultats vers les acteurs concernés, et la restitution de la saison 2010 vers les chefs des 3 exploitations. Le 12/10/11, a eu lieu un comité de pilotage comprenant les résultats 2011 et les perspectives 2012

32 séances de terrain, représentant 16 jours de terrain, ont été nécessaires pour le suivi des 4 groupes, de janvier à août, réparties de la façon suivante :

- 8 séances pour les chauves-souris (avec aussi une analyse au bureau des sonogrammes)
- 12 séances pour les micromammifères

- 4 séances pour les oiseaux nicheurs
- 2 séances pour les oiseaux hivernants
- 6 séances pour les coccinelles

Une stagiaire a été missionnée pour améliorer le protocole coccinelle et montrer l'effet des aménagements sur les populations de ce groupe d'invertébrés et leur répercussion sur les cultures. Ce stage a été mené du 01/06 au 31/08/11. Un bilan spécifique a été dressé.

E. La participation à diverses réunions régionales et/ou nationales

Le pôle observatoire a pris part à 26 réunions, pour la plupart des réunions de travail, au cours desquelles il intervient en tant qu'expert. Quelques exemples : comités consultatifs de plusieurs réserves naturelles, comités des suivis de plans de gestion de site, séminaires en lien avec le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et les observatoires de la biodiversité, colloques sur agriculture et biodiversité etc...

Ces réunions ainsi que ces séminaires, colloques, conférences... portent sur des thématiques variées. Leur point commun est de constituer des occasions de mettre en avant le projet d'observatoire faune, ses qualités d'expertises et de valoriser les activités de Picardie Nature.

F. La participation aux réunions de travail Natura 2000

L'observatoire faune a pris part à 2 ateliers qui requièrent des compétences techniques et/ou scientifiques : atelier « chiroptères » puis atelier « forêt » du Document d'objectifs Forêt de Retz.

G. Les sollicitations des bureaux d'études

Pour répondre aux besoins en terme de données des bureaux d'études, **27 devis** ont été réalisés dont **21 acceptés** en date du 31/12/11. 2 concernent la fourniture de données cartographiques (avifaune surtout), 11 la synthèse de données chiroptères, 8 la fourniture de données cartographiques (faune) associée à une synthèse chiroptères. Beaucoup concernent des projets éoliens privés. Lorsqu'il s'agit de projets publics, les données transmises sont valorisées dans un chapitre antérieur intitulé « aide aux politiques publiques ».

En plus de ces devis 2011, s'ajoute le suivi post-aménagement de Nurlu (développeur éolien, IBERDROLA) : il s'agit d'une étude de terrain spécifique (suivi de l'avifaune nicheuse et migratrice) dont le rapport final sera édité tout début 2012.

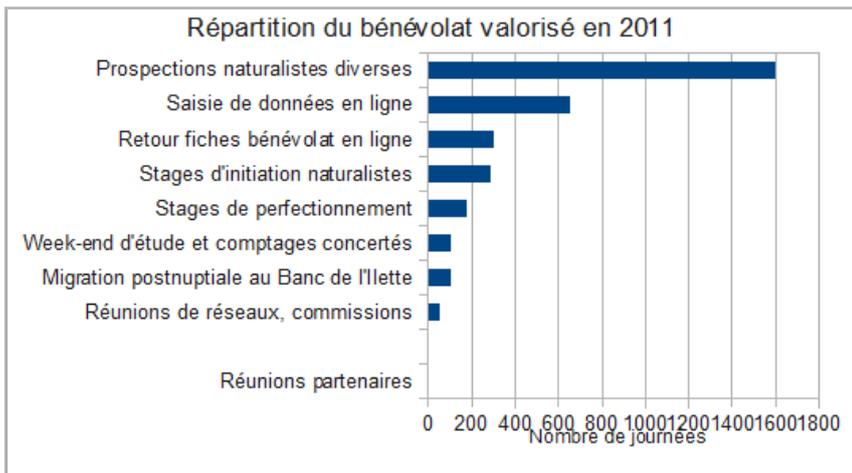
Ces prospections se sont déroulées selon quatre items :

- cinq séances de suivi de la migration sur des points fixes de mi-mars à mi-mai (2,5 jours) ;
- deux séances de recensement des nicheurs avec la méthode des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) le 15 avril et le 16 juin (1 jour) ;
- deux séances de suivi sur des parcours prédéfinis à la recherche des nicheurs les 9 et 29 juin (1 jour) ;
- 5 séances de suivi de la migration postnuptiale de septembre à novembre

Enfin, en réponse à un appel d'offre, citons la participation de Picardie Nature à l'inventaire des mammifères marins dans le cadre de l'étude Natura 2000 en mer, commanditée par la DREAL Nord-Pas-de-Calais et coordonnée par le Bureau d'études BIOTOPE. Les opérations ont été minutieusement préparées (plusieurs réunions) en vue de réaliser 2 sorties en bateau (septembre et novembre 2011) qui ont permis de collecter des données nouvelles au large de la baie de Somme et de la baie d'Authie.

- Le pôle observatoire faune est identifié auprès des bureaux d'études comme centre de ressources en matière de données naturalistes. De fait, nous sommes régulièrement sollicités pour répondre aux besoins des études préalables à tout projet d'aménagement ;
- La fourniture et la synthèse de données, en renseignant les aménageurs, peuvent concourir à limiter les impacts des projets sur la faune ; nous continuons donc à répondre aux diverses demandes même si celles-ci sont souvent chronophages.

VII. Bénévolat valorisé 2011



L'action des bénévoles représente **3272 journées hommes** soit **356648€** (si nous considérons l'application d'un barème à 109€/jour). En tenant compte des kilomètres réalisés (6234km soit 1864€ en appliquant le barème 0.299€/km), le bénévolat valorisé s'élève finalement à **358512€**.

VIII. Conclusion, perspectives 2012

2011 a constitué la troisième année de mise en œuvre du projet d'observatoire faune 2009-2012. De nombreuses avancées ont été réalisées. Elles concernent les différents pans du projet tels que la centralisation des données, la restitution des données selon la nature des contributeurs, la poursuite des partenariats d'échanges de données, le recrutement conséquent de nouveaux contributeurs bénévoles ainsi que la mise à disposition de nombreuses informations auprès des maîtres d'ouvrages, notamment dans le cadre des études publiques d'aménagement.

Nous retiendrons surtout de l'année 2011 les principaux faits marquants suivants :

- la mise en place du site public Clicnat (inauguré le 27/09) permettant à tous les citoyens picards (et même au delà de nos frontières) de disposer de nombreuses informations et données publiques à une échelle communale sur la faune picarde ;
- la forte croissance du nombre de contributeurs (de l'ordre de 200 supplémentaires en un an) due à la fois au succès généré par les stages naturalistes d'initiation et plus encore par la possibilité de saisie en ligne « grand public » d'une grande simplicité ;
- la signature de 3 nouvelles conventions d'échanges de données, dont 2 avec des organismes majeurs au niveau régional comme l'ADEP et le CENP ;
- la mise en place d'un véritable champ d'action sur les continuités écologiques, grâce à l'embauche d'une nouvelle chargée de mission, Virginie Coffinet ;
- un développement informatique des interfaces de restitution permettant aux différentes catégories d'utilisateurs de disposer d'outils de travail (notamment cartographiques) adaptés aux différents besoins ;
- une amélioration de l'interface de saisie permettant par exemple de rentrer des données de la plupart des groupes faunistiques présents en Picardie.

Pour ce qui est des perspectives 2012 à 2014, il nous paraît important de poursuivre le travail entrepris et de l'amplifier, dans le sens de la valorisation écrite et orale (publications naturalistes et scientifiques, conférences...) de manière à mieux faire connaître encore les tenants et aboutissements du projet et sensibiliser un large public à l'étude et à la protection de la nature. Une prise en compte des enjeux faunistiques en amont des projets sera davantage visée (ex : cartographie des points noirs routiers dès 2012) et une priorité sera donnée à l'exploitation plus poussée de la base de données, en terme de statistiques et d'indicateurs, afin de pouvoir répondre le moment venu aux problématiques qui seront celles d'un futur observatoire de la biodiversité régionale.



Pôle protection de la faune sauvage

Protection phoques

Actuellement deux espèces de phoques fréquentent les côtes françaises et s'y reproduisent : les Phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) et les Phoques gris (*Halichoerus grypus*). La France représente la limite méridionale des aires de répartition de ces deux espèces en Atlantique Nord. Le maintien de ces colonies constitue donc un modèle biologique particulièrement pertinent pour l'étude du fonctionnement des populations. (Vincent et al. 2010). De plus, ces espèces classées en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore (92/43/CEE) présentent un intérêt patrimonial national élevé.



La colonie de phoques

La baie de Somme accueille une population sédentaire et reproductrice de Phoques veaux-marins représentant près de 60% des individus présents en France. Des Phoques gris sont également présents toute l'année, quatre naissances ont été rapportées sur ce site ces dernières années, aucune n'a été un succès.

Depuis 1986, Picardie Nature mène un programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, dont les actions sont actuellement inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme créée en 1994.

Les objectifs des actions menées sont :

- assurer le maintien d'une population viable de Phoques veaux-marins et de Phoques gris ;
- empêcher que les animaux ne fassent l'objet de dérangements trop fréquents et d'actes de braconnage. Il est également primordial que les usagers de l'estuaire comprennent et acceptent l'évolution naturelle de la colonie ;
- contribuer à la connaissance des espèces (suivis sanitaires, études particulières...)

I. Etude et protection : bilan annuel

A. Suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins en baie de Somme

La surveillance estivale s'est déroulée du samedi 11 juin au samedi 3 septembre 2011.

1. Organisation générale

Un suivi de la reproduction des Phoques veaux-marins se tient en période estivale. Pour sa mise en place, des bénévoles (écovolontaires et stagiaires) sont recrutés à raison de 16 personnes présentes par jour en juillet-août en baie de Somme et 2 personnes en baie d'Authie de la mi-juillet à la mi-août. En juin et septembre, 6 personnes sont nécessaires.

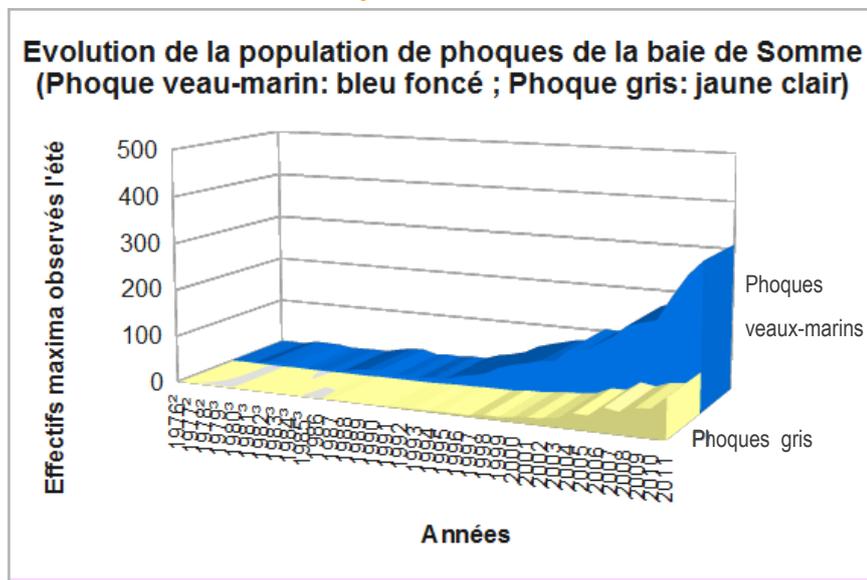
59 écovolontaires et 4 stagiaires ont participé à cette mission : ils ont protégé les zones de repos des phoques à marée basse (=surveillants) et ils ont sensibilisé le public au respect du rythme de vie des phoques et de leur environnement (=animateurs).

2. Pression d'observation en période estivale

Les séances de terrain sont réalisées à marée basse lorsque les phoques sont les plus vulnérables. Les surveillants se répartissent en plusieurs équipes : 4 pédestres, 2 maritimes (1 bateau et 1 kayak) et 1 aérienne (ULM, 2 sorties par mois).

Cet été, 221 points de prospection ont été réalisés.

3. Effectifs en période estivale



Les effectifs observés quotidiennement sont variables (voir le graphique). Les phoques émergent sur les bancs de sable pour se reposer et régénérer leur énergie. De ce fait, les journées les plus belles et les marées basses les plus proches de l'heure d'ensoleillement maximum, sont les plus profitables pour les animaux ! De plus, la période estivale correspond à la saison de reproduction des Phoques veaux-marins, de nombreux animaux provenant de colonies limitrophes viennent alors augmenter les effectifs. Au maximum 310 Phoques veaux-marins et 85 Phoques gris ont été dénombrés.

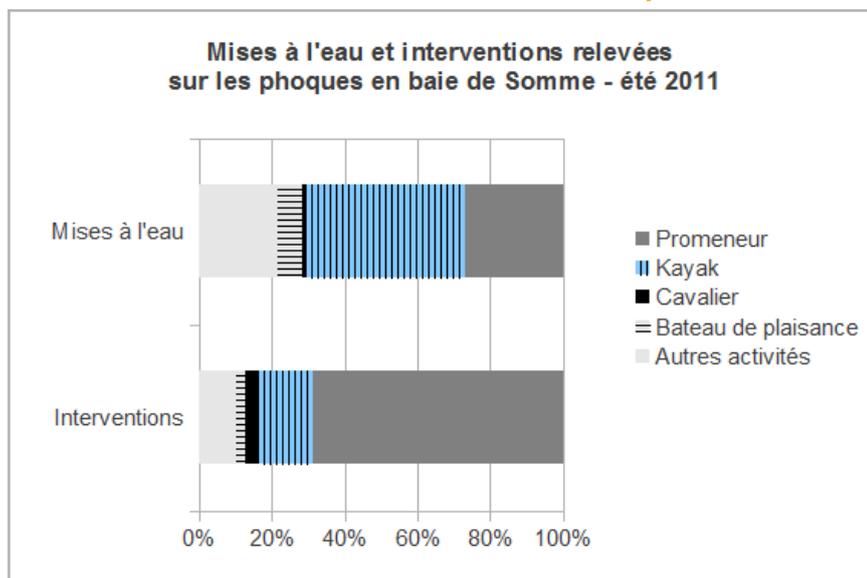
4. Reproduction des Phoques veaux-marins

52 Phoques veaux-marins sont nés en baie de Somme au cours de l'été 2011. Tous ces jeunes n'ont pas été sevrés naturellement par leur mère, au total 7 d'entre eux se sont échoués prématurément séparés de leur mère : 2 étaient morts au moment de l'échouage et les 5 vivants ont intégré le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature. Globalement, les naissances ont été constatées plus tôt que d'habitude avec, 30 jeunes nés au 30 juin 2011.

5. Zones de stationnement

8 bancs de sable ont permis aux phoques de se reposer à marée basse au cours de cet été 2011. 3 de ces reposoirs étaient situés en Réserve Naturelle de la baie de Somme. Les 2 reposoirs principaux, se situaient dans la Réserve Naturelle.

6. Perturbations / Interventions en période estivale



En s'approchant à proximité d'un groupe de phoque émergé à marée basse, l'activité humaine peut perturber le repos des animaux. Les perturbations sont codifiées en fonctions de l'ampleur de la réaction observée sur les animaux. Certaines perturbations provoquent la mise à l'eau du groupe de phoques, ce qui est problématique car perturbe leur biologie, mais peut être dramatique pour un jeune non émancipé qui peut se retrouver seul, prématurément séparé de sa mère.

Au cours de l'été, 54% des perturbations observées ont provoqué une mise à l'eau des phoques, soit à 74 reprises. 11 activités sont à l'origine de ces mises à

l'eau, dont 43,2 % ont été provoquées par des kayakistes et 27 % par les promeneurs.

Les équipes de la surveillance estivale se placent à 400 mètres des groupes de phoques et interviennent sur les activités qui approchent la colonie, ainsi au cours de l'été, 248 interventions ont été réalisées, permettant de sensibiliser 972 personnes. 10 activités étaient à l'origine des interventions, dont 68,5% concernaient des

promeneurs et 14,9% des kayakistes.

La mise en place de la surveillance estivale permet de diminuer considérablement les risques de dérangements des groupes de phoques à marée basse mais ne les supprime pas.

B. Suivi régulier de la colonie de phoques

Un suivi régulier de la colonie de phoques de la baie de Somme est mis en place toute l'année, hors période estivale. Il s'est tenu du 1er janvier au 10 juin et du 5 septembre au 31 décembre. Les séances de terrain sont menées de manière décadaire, sur une durée de 5 à 6 heures en fonction des heures des marées basses.

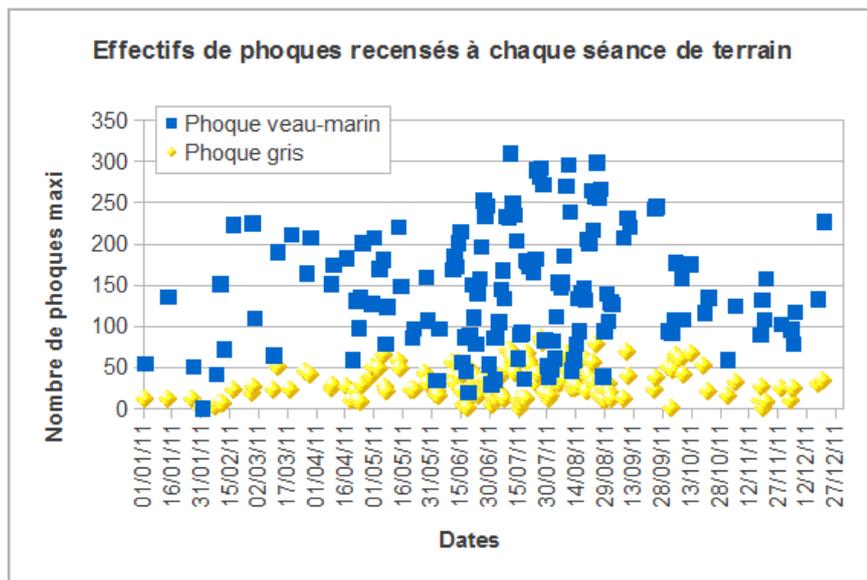
1. Organisation du suivi régulier

L'aide bénévole est sollicitée pour la mise en place de séances de terrain décadaires, elles sont principalement réalisées depuis la terre mais lorsque la météo le permet, des séances maritimes et aériennes sont mises en place. Au cours du printemps, des week-ends de protection sont organisés.

2. Pression d'observation annuelle

176 séances de terrain ont été réalisées au cours de l'année 2011, dont 65 hors période de surveillance estivale et 7 week-ends de protection au printemps. Au total, 4355 heures cumulées ont été passées sur le terrain, soit 622 journées hommes réalisées à 89,5% bénévolement durant la surveillance estivale et à 94.8% bénévolement hors période estivale.

3. Effectifs annuels



Les effectifs observés au cours de l'année 2011 sont variables, avec des effectifs moyens hors période estivale de 138,7 individus Phoques veaux-marins et 68 Phoques gris. Les deux espèces présentent un pic de fréquentation en période estivale.

4. Reproduction de Phoques gris

En janvier, un jeune Phoque gris échoué vivant a été trouvé au nord de l'estuaire, en Réserve Naturelle. Pris en charge par le centre de sauvegarde de la faune sauvage, il a été transféré à Océanopolis où il a été soigné pendant plusieurs semaines avant de retrouver son milieu naturel, près de Molène, en avril. Cette naissance était la quatrième notée dans l'estuaire mais la première dont le jeune était vivant au moment de l'échouage. La présence de femelles gestantes a été observée à l'automne.

5. Perturbations / Interventions hors période estivale

Hors période estivale, nous avons réalisé 16 interventions à 56,3% auprès de kayakistes et à 43,8% auprès de promeneurs. Nous avons également constaté 50 perturbations dont 34 ont provoqué des mises à l'eau de la colonie : les activités concernaient à 52,9% des kayakistes.

C. Suivi des phoques en baie d'Authie

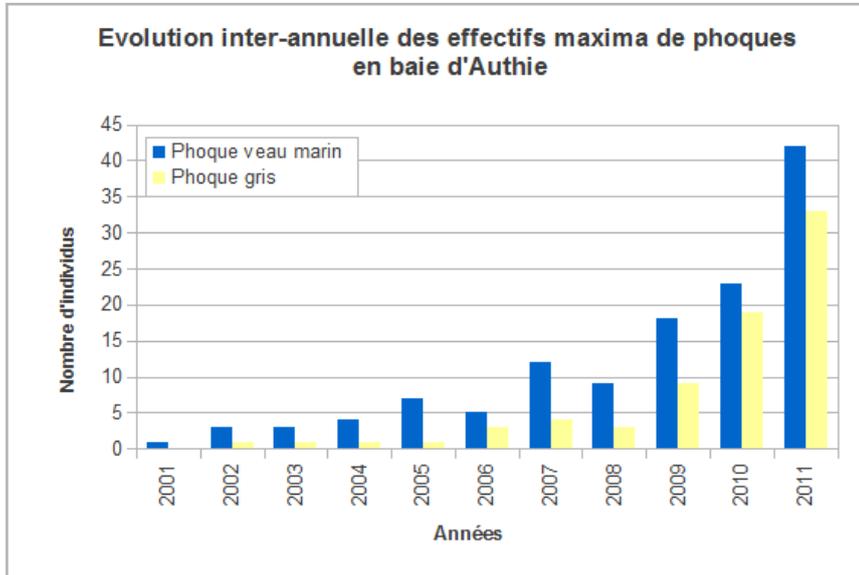
La baie d'Authie est un site proche de la baie de Somme fréquenté régulièrement par les phoques. Les objectifs des suivis de phoques en baie d'Authie sont de mieux connaître la fréquentation de ce site par les 2 espèces de phoques, d'identifier la fidélisation au site de certains individus et de rechercher la présence éventuelle de couple mère-jeune dans la perspective d'organiser leur protection si elle s'avère nécessaire.

1. Organisation du suivi

Ce suivi est réalisé en partenariat avec l'Association Découverte Nature de Berck-sur-Mer. Des suivis quotidiens sont mis en place en période estivale par Picardie Nature.

2. Pression d'observation

158 séances de terrain ont été réalisées, totalisant une présence cumulée de 840 heures, soit 120 journées hommes, réalisées à 98% bénévolement.



3. Effectifs annuels

Les effectifs observés sont variables avec au maximum 42 Phoques veaux-marins (le 23/09/11) et de 33 Phoques gris (le 04/10/11).

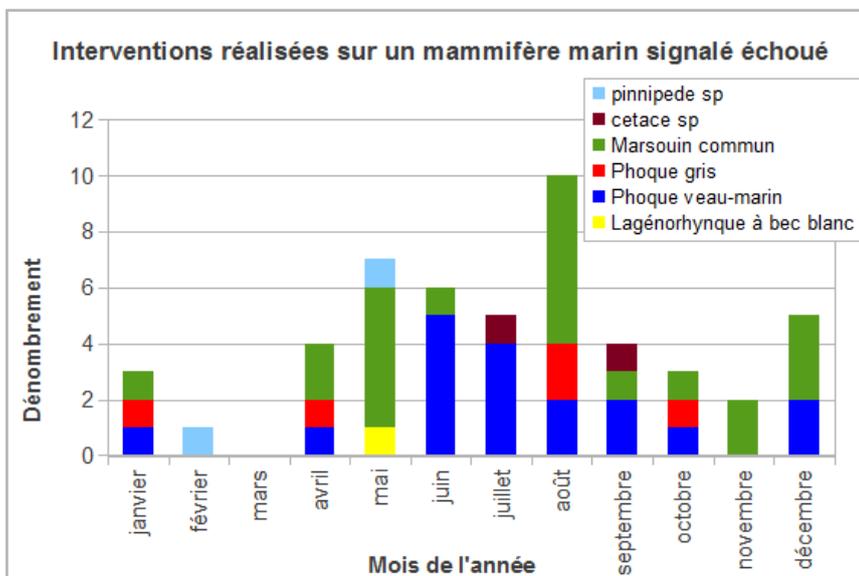
4. Reproduction des phoques

Plusieurs femelles gestantes ont été observées en baie d'Authie au cours de l'année : 5 Phoques veaux-marins au printemps et 2 Phoques gris à l'automne. Aucun couple mère-jeune n'a été observé sur ce site.

5. Perturbations / Interventions

Au cours de l'année, 34 perturbations ont été observées, dont 28 ayant provoqué une mise à l'eau des phoques. Ces mises à l'eau concernent 11 activités humaines, dont 5 en particulier : Kayak et Kite-surf qui représentent 17.9% des mises à l'eau chacun, et Bateau de plaisance, jet-ski et promeneurs qui représentent 14.3% des mises à l'eau chacun. 8 interventions ont été réalisées, sur ces mêmes types d'activités.

D. Interventions sur les mammifères marins échoués



Picardie Nature est membre du Réseau National d'Echouages (RNE) coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRMM) de La Rochelle. Nous intervenons sur les mammifères marins échoués entre Le Touquet (62) et Le Tréport (76).

1. Les animaux signalés en 2011

Au cours de l'année 2011, 50 animaux ont été signalés échoués sur le littoral : 2 n'ont pas été retrouvés, 4 animaux ont été remis à l'eau après une période d'observation sur place, 6 phoques échoués vivants ont intégré le Centre de sauvegarde de la Faune Sauvage et 38 animaux étaient morts.

2. Les phoques échoués vivants

En janvier, un Phoque gris s'est échoué vivant ; en juin et juillet, cinq jeunes Phoques veaux-marins se sont échoués vivants. Ils ont tous été pris en charge par le centre de sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature et ont retrouvé leur milieu naturel le dimanche 2 octobre depuis Le Hourdel. Ces animaux ont été marqués et pourraient être identifiés en milieu naturel.

Tous ces animaux ont retrouvé leur milieu naturel après quelques semaines de soins en centre de soins adaptés.

3. Les animaux autopsiés

14 animaux ont été transportés au Laboratoire vétérinaire départemental pour autopsie. Pour 14 autres animaux, des prélèvements ont été réalisés sur place et les carcasses ont été équarrissées. Ces prélèvements ont intégré la banque d'organes stockés au laboratoire départemental vétérinaire, qui est gérée au niveau national par le CRMM. Ces prélèvements réalisés sur les 28 animaux pourront servir ultérieurement à des études particulières au niveau national. Parmi les animaux autopsiés cette année, on peut citer : un Phoque gris mâle de 184 cm pris dans un filet de pêche, mort suite à l'obstruction de la trachée et de l'oesophage et à l'écrasement des vaisseaux. Un Phoque veau-marin femelle de 99 cm, échouée vivante, morte à notre arrivée sur place, suite à un traumatisme important et un emphysème pulmonaire sévère. Un phoque veau-marin femelle qui avait été soigné puis remis en milieu naturel en octobre pour lequel il n'a pas été possible de déterminer la cause de la mort, il a cependant été possible d'exclure une mort par dénutrition, par capture accidentelle et par prédation anté-mortem.



Formation "Carte Verte"

4. Formation à la « Carte Verte »

Picardie Nature a organisé, en partenariat avec le CRMM et le LVD80 une session de formation à la « Carte Verte », autorisation ministérielle, permettant l'intervention sur un mammifère marin échoué. Cette formation s'est déroulée les 2, 3 et 4 mai 2011. Le formateur, W.Dabin (CRMM) a ainsi formé, 7 membres de Picardie Nature et 1 personne du Laboratoire Vétérinaire de la Somme.

E. Suivi de l'état sanitaire des phoques

Lors des séances de terrain, nous nous attachons à repérer des signes cliniques de pathologies qui pourraient être problématiques à la colonie toute entière (exemple Morbilivirus). Nous avons repéré

trois Phoques gris pris dans un objet : 2 filets de pêche et un cercle en plastique. Nous avons réfléchi à la possibilité de les capturer pour les délivrer de ces objets, en concertation avec d'autres structures professionnelles (CRMM, Ecomare...) mais l'intervention nous a semblé inopportune.

F. Reconnaissance individuelle

La reconnaissance individuelle des phoques peut s'effectuer par reconnaissance de marques artificielles (bagues, balises émettrices, plaques...) et de marques naturelles (dessins du pelage, cicatrices...). L'effort mené les années précédentes s'est poursuivi.



G. Suivi des phoques remis en milieu naturel

Les animaux soignés puis remis en milieu naturel par le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Picardie Nature sont marqués d'une bague numérotée (tenue plusieurs années) et d'une plaque colorée collée au sommet du crâne (tenue plusieurs mois). Le suivi des phoques ne s'effectue que visuellement, les données (date d'observation, lieu, heure et comportement) nécessitent donc d'être remontées à Picardie Nature. Au cours de l'année 2011, 41 observations de phoques portant une plaque ont été signalées.

1. Les animaux relâchés en 2010

Les 4 phoques soignés et relâchés en 2010 ont été observés à 9 reprises. Les observations ont été réalisées en baie de Somme, baie d'Authie et baie de Seine. Un des individus n'a jamais été revu.

2. Les animaux relâchés en 2011

Les 5 phoques soignés et relâchés en 2011 ont été observés à 32 reprises. Lors des observations, les phoques étaient en baie de Somme. Une observation a été relevée en baie de Seine. Un phoque n'a jamais été revu. Un

phoque est mort quelques semaines après son retour en baie de Somme.

H. Contribuer à la connaissance des phoques de la baie de Somme

Ce programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme est réalisé en coopération avec d'autres organismes : le CRMM, le laboratoire vétérinaire départemental... Des études particulières, des contacts réguliers avec ces organismes, le suivi des publications scientifiques, sont autant d'actions qui permettent de contribuer à la connaissance des espèces.

1. Les études menées

Parmi elles, l'étude sur le régime alimentaire des phoques de la baie de Somme entamée en 2008 a été continuée en 2011 : une quarantaine de fèces ont été prélevées cette année, l'université de La Rochelle a mis au point une technique d'identification des espèces de phoques à l'origine des fèces collectées, avec le GEMEL nous avons étudié la possibilité de mise en place de pêches scientifiques pour collecter des informations sur les ressources halieutiques en baie de Somme. Les résultats de cette étude seront diffusés au cours de l'année 2012.

2. Les relations avec les autres organismes

Nous avons participé à plusieurs études, parmi elles, l'étude sur le suivi par photo-identification des Phoques gris sur le territoire national, initiée par la CMNF ou encore le suivi télémétrique de Phoques gris en France initié par l'Université de La Rochelle.

3. Participation aux réunions

Au cours de l'année, l'association a participé à diverses réunions comme le séminaire national du Réseau National Échouage ou le Comité Consultatif de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

II. Etude et protection : Conclusion

Suivi des phoques

La population de Phoques veaux-marins de la baie de Somme présente une évolution croissante semblable à celle observée dans les populations voisines (baie des Veys, baie du Mont-Saint-Michel, mer des Wadden) mais en comparaison, sa reproduction est faible. Le population de Phoques gris présente quant à elle une évolution croissante avec un pic de population en été. Il n'ai pas aisé de faire une comparaison avec les populations voisines, étant donné que les pics ne sont pas à la même période. Cependant, les taux d'accroissement obtenus aux Pays-Bas sont inférieurs à ceux observés en baie de Somme, de même pour l'Angleterre, où ils tendent vers 0% ! Malgré ces tendances évolutives croissantes, la population de phoques de la baie de Somme reste vulnérable, notamment aux dérangements (des études sur les dérangements ont démontré que les phoques étaient influençables, dans certains cas il y a même eu abandon des reposoirs) mais également aux pathologies... Certaines questions peuvent être soulevées, par exemple : quels facteurs vont influencer l'évolution des populations (reproduction des deux espèces, ressources alimentaires, espace sur les reposoirs, dérangements ...) ?

Le suivi de la population de Phoques veaux-marins et de Phoques gris en baie de Somme et en baie d'Authie doit être poursuivi.

Intervention sur les échouages

Les échouages de mammifères marins sont suivis sur toutes les côtes françaises et les données sont analysées par le CRMM. Depuis le début des années 1990 on note une augmentation quasi linéaire des échouages de Phoques veaux-marins. Après une nette augmentation des échouages de Marsouins communs, on assiste à une stabilisation. L'effort entamé par Picardie Nature pour l'intervention sur les mammifères marins échoués doit être poursuivi puisque cela permet un apport d'informations sur les espèces présentes dans les eaux littorales et une veille sanitaire des populations sauvages (PCB, pathologies, captures accidentelles...). De plus, la prise en charge en centre de sauvegarde de la faune sauvage, de jeunes non émancipés est importante (le taux de reproduction est faible ; et en moyenne 1 jeune sur 3 s'échoue depuis 1992).

Protection des zones de repos à marée basse

La baie de Somme est un site attractif où la fréquentation est importante, et les activités pratiquées y sont diversifiées : kayak, plaisance, visites guidées, promenade... La mise en place de la surveillance estivale et des week-ends de printemps ainsi que les campagnes de sensibilisation du public et des usagers de la baie (clubs sportifs, activités professionnelles telle que la pêche à pied, pêche embarquée...) doivent être poursuivies, l'objectif



Surveillance en kayak

étant de permettre de concilier activités humaines et repos des phoques à marée basse afin d'éviter, comme cela a pu être décrit sur d'autres sites, une absence des animaux en période de reproduction, voire un abandon du site.

III. Sensibilisation et communication : bilan annuel

Les animations

Les animations sont proposées gratuitement au public. Elles sont diffusées via notre programme « Découvertes 100% nature » aux offices de tourisme, dans certains campings... mais également via les médias (courrier picard...) et notre site internet.

Il s'agit de sorties guidées (baie de Somme), de points d'observation des phoques (baie de Somme et baie d'Authie) et d'expositions et conférences (lieux variables).

251 animations ont été réalisées au cours de l'année 2011. Elles ont permis de sensibiliser au minimum 44513 personnes

Pour proposer ces animations, plusieurs personnes sont nécessaires, ce sont 297 journées homme qui ont été nécessaires pour proposer ces animations. Celles-ci ont été réalisées à 96,9% bénévolement (participants réguliers de l'action phoques, stagiaires et écovolontaires).

La médiatisation

Six reportages sont parus à la télévision, un reportage est paru à la radio et plus d'une dizaine d'articles sont parus dans les journaux et sur le web. Toute cette médiatisation a permis de diffuser des informations sur les phoques de la baie de Somme et leur environnement au niveau national ; régional et local.



Point d'observation

L'information des usagers de la baie

L'information des usagers de la baie est très importante, elle est réalisée tout au long de l'année par des contacts réguliers. Trois conférences ont été réalisées pour des publics ciblés (pilotes d'ULM, moniteurs de voile d'EVEILS, association GDEAM).

L'information des partenaires

L'information des partenaires de ce programme d'actions (DREAL, Conseil Régional, Conseil Général, ONCFS, Réserve Naturelle...) se fait régulièrement, principalement par e-mail. Une sortie guidée en baie de Somme leur a été proposée début juillet, nous

avons eu la participation d'une dizaine de personnes.

L'information des adhérents

Les adhérents de l'association sont tenus informés des nouvelles concernant la colonie de phoques via notre site internet et les publications de l'association (lettre, e-mails...). Une réunion d'information leur a été proposée début décembre, nous avons eu la participation d'une quinzaine de personnes.

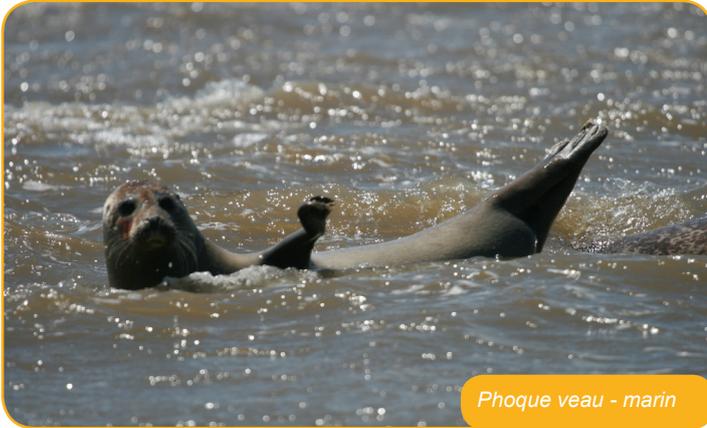
Le parrainage de la colonie

Il est possible de devenir « parrain » de la colonie de phoques de la baie de Somme. Chacun des parrains est alors informé par e-mail, une fois par mois, des actions menées au cours du mois précédent, des effectifs de phoques recensés, des échouages notés...

Les panneaux d'information

Des panneaux d'information sur les phoques sont disposés sur le littoral à Cayeux-sur-mer (2), au Crotoy (2) et à Berck-sur-mer (1). Ces panneaux ont été entretenus, pour certains qui étaient très abîmés, nous avons sollicité l'aide de la commune.

IV. Sensibilisation et communication : Conclusion



Phoque veau - marin

En complément des actions de protection sur le terrain pour protéger les zones de repos des phoques à marée basse, les actions de sensibilisation doivent être maintenues à l'intention de tous types de publics : grand-public, usagers de la baie, locaux... Les animations gratuites, sont accessibles à tous, elles permettent de sensibiliser de plus en plus de personnes (44 500 pers. en 2011). La présence sur le terrain permet également de sensibiliser les personnes présentes en baie, par le biais des interventions ou simplement parce qu'elles viennent à notre rencontre (4852 pers. En 2011).

V. Soutien des actions

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme, sont mises en place grâce au soutien financier de la DREAL Picardie, du Conseil Régional de Picardie et du Conseil Général de la Somme.

Ces actions sont réalisées grâce à l'investissement de nombreux bénévoles. Cette année, ils ont cumulé un total de 1550 journées hommes bénévoles et réalisé des déplacements à hauteur de 79512 km pour y participer.

VI. Perspectives...

Les actions menées au programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme doivent être poursuivies.

Les deux espèces de phoques présentes sur le site montrent actuellement une évolution de population annuelle positive, mais elles restent sensibles aux dérangements. La sensibilisation du public et la protection sur le terrain (surveillance estivale, week-end de printemps) restent nécessaires pour préserver la quiétude des phoques sur les reposoirs de marée basse.

Le Phoque veau-marin est reproducteur depuis 1986, quant au Phoque gris, il tente de se reproduire depuis 2008. Le suivi des effectifs, les observations comportementales sur le terrain et les études scientifiques menées (alimentation, suivi sanitaire...) pourront permettre d'appréhender les relations entre les espèces et les évolutions possibles des populations de phoques en baie de Somme : vont-elles se stabiliser comme cela est observé ailleurs ? Y a-t-il compétition entre les deux espèces (pour la prédation ?, pour l'espace ?...)?



Phoque veau - marin

SOS Chauves-souris

Ce programme mené par Picardie Nature depuis plusieurs années a pour objectifs principaux de :

- éviter la destruction d'individus et de colonies de reproduction de chauves souris qui pourraient se trouver dans les habitations, bâtiments et autres constructions humaines en proposant aux requérants des solutions afin de pouvoir cohabiter en toute sérénité avec les chauves-souris,
- sensibiliser le grand public et les professionnels sur les espèces de chiroptères : leurs modes de vie, leur nature inoffensive, et les enjeux de leur protection,
- améliorer les connaissances sur ces espèces, et notamment sur les colonies de reproduction et d'hibernation en permettant l'accès au bâti privé.



Pipistrelle commune

Le SOS Chauves-Souris (Tel : 03.62.72.22.59) a fonctionné en 2012 avec le concours du responsable du centre de sauvegarde, de la salariée du pôle protection, de trois salariés du Pôle Observatoire, d'un salarié du Conservatoire des Espaces Naturels, ainsi que de 6 bénévoles du réseau chiroptères.

Traitement des requêtes : résultats 2011

68 sollicitations sur l'année dont 17 requêtes dans la Somme, 11 dans l'Aisne, 24 dans l'Oise et 16 autres requêtes (origine inconnue ou hors-région) principalement durant la période d'élevage des jeunes (80% des appels)

Les requêtes sont liées, soit à la découverte de chauves-souris vivantes au sol (33% des appels), soit à la présence d'une colonie de parturition à l'intérieur de la maison (67% des appels), qui occasionne du bruit (11 appels), qui font "peur" (10 appels)...

Dans la majorité des cas, les requêtes ont pu être solutionnées par téléphone.

Le traitement des requêtes téléphoniques demande donc beaucoup de temps (une demi-heure minimum par appel). Au total la gestion des requêtes a nécessité 51h.

Interventions sur le terrain

10 interventions ont été réalisées, 3 par un des salariés de l'association, 6 par des bénévoles du groupe chiroptères, 1 par un salarié du Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, dans le cadre d'une autre intervention. Ces interventions ont engendré 219 kilomètres de trajets.

Les interventions ont concerné généralement des problèmes de nuisances liées à la présence des chauves-souris, et des solutions d'aménagement ont pu être proposées dans la totalité des cas.

Difficultés rencontrées

12 autres requêtes auraient nécessité des interventions. Cela n'a pas été possible par le nombre limité de bénévoles, et surtout des secteurs géographiques réduits sur lesquels ils peuvent se déplacer (en moyenne à moins de 20 km du lieu de domicile).

Toutefois, bien qu'aucun spécialiste n'ait pu se rendre sur place, ces 12 requérants ont systématiquement été renseignés sur la biologie des chauves-souris, les précautions à prendre en cas de manipulation, et sur les dates possibles pour d'éventuels travaux d'aménagement.

Communication

Au cours de ces 8 mois, différents moyens de communication ont été utilisés pour le SOS chauves-souris : publication d'articles sur le site internet, publication d'articles dans la presse locale, remise à jour, édition et distribution du flyer « SOS chauves-souris ».



Protection des amphibiens



Crapaud calamite

Ce programme, que Picardie Nature a mis en œuvre dès 2003 a pour objectifs :

- de limiter la mortalité des amphibiens sur les axes de migration les plus fréquentés ou les plus problématiques pour les animaux,
- de mieux connaître les populations d'amphibiens à travers la Picardie,
- de sensibiliser la population à tous les enjeux de conservation des amphibiens

Pour cela, l'association mène différentes actions :

- La mise en place de barrières temporaires (seaux et bâches) le long des routes les plus fréquentées par les amphibiens et les plus destructrices en période migratoire, là où des bénévoles acceptent la gestion du dispositif sur toute la période (2 communes sont actuellement concernées par l'opération),
- La formation des bénévoles intervenants (à l'identification, la biologie et la manipulation des espèces) et l'assistance technique à d'éventuelles associations locales qui souhaiteraient développer leur propre dispositif,
- L'identification de nouveaux points noirs en incitant, par une communication élargie (média, internet) les communes et particuliers à remonter les informations de forte mortalité d'amphibiens sur les routes,

Assistance technique

4 personnes ont pris contact avec l'association aux mois de Janvier et Février pour signaler des zones où les amphibiens se font écraser et manifester leur envie de participer à des mesures de protection. (Tel : 03.62.72.22.59)

Cela concerne les communes de : Beaumont les Nonnains – Lieu dit de Chantoiseau (60), Roy-Boissy (60), Coucy-la-Ville (02) et Berthecourt (60). Cela a conduit à 3 visites des sites de Chantoiseau, Roy Boissy et Coucy-la-Ville par la Technicienne du Pôle Protection.

Ramassages manuels réalisés au niv au du hameau de Chantoiseau à Beaumont-les-Nonnains (60) par 3 bénévoles du 25 février au 26 mars.

8 bénévoles potentiels au minimum sur la région.

Barrières temporaires :

2 barrières en place :

- à Lœuilly (80) du 20/02/2011 au 02/04/2011
- à Choisy-au-Bac (60) du 12/02/2011 au 9/04/2011

Après demande de notre part, mise en place de panneaux temporaires de signalisation le long de la RD66 à Choisy-au-Bac par le CG60.

Nombre d'individus sauvés pour chaque espèce par dispositif :

- Lœuilly :

Nom de l'espèce	Crapaud commun	Grenouille rousse	Triton palmé	Triton crêté	Crapaud accoucheur	Total
Effectif collecté en 2011	1441	0	111	11	2	1565

- Choisy-au-Bac :

Nom de l'espèce	Crapaud commun	Grenouille sp.	Total
Effectif collecté en 2011	790	1	791

Identification de nouveaux points noirs

Au début du mois de Janvier, une rencontre avec le Conseil Général de l'Aisne a mené à la réalisation et la mise en place de l'enquête « les amphibiens sur les routes de l'Aisne », qui a été par la suite élargie à toute la Picardie. Le but de cette enquête est d'inciter le grand public, et les agents du CG02 à nous signaler des zones de mortalité

importante.

Pour cette enquête, un **formulaire à destination du grand public**, comportant toutes les données nécessaires à l'identification et à la localisation de points noirs, a été réalisé.

5 réponses sont parvenues suite à la publication du formulaire sur les sites internet du CG02, de Geodomia et de Picardie Nature.

Sorties

Sorties grand public

6 au total :

- 4 à Lœuilly en matinée et en soirée, au total entre 20 et 30 participants,
- 2 au Bois Magneux en matinée, 4 adultes et 2 enfants ont participé,

Sorties scolaires :

2 au total :

- 1 au Bois Magneux en soirée, 30 enfants et 30 adultes environ,
- 1 à Choisy-au-Bac avec 7 élèves du lycée horticole de Ribécourt-Dreslincourt

Bénévolat

Nombre total de bénévoles impliqués dans les actions de protection des amphibiens : 16

Suivi du crapauduc du Bois Magneux

Avant le passage migratoire, deux visites de contrôle des installations ont été réalisées au mois de février. Au cours du passage migratoire des zones de faiblesses ont été identifiées.

A l'automne (8 octobre), un chantier d'entretien du crapauduc a été organisé afin, entre autres, d'entretenir les planches du crapauduc et de couper les ronces et branchages qui obstruent les tunnels.

Protection busards



Busard cendré

Pour faire face aux menaces qui pèsent sur les busards (notamment pendant les moissons), Picardie Nature mène des actions de protections sur le terrain depuis la fin des années 1970 au sein de la « Mission Busards ». Celle-ci a pour objectifs :

- le sauvetage des nichées face aux risques des moissons,
- la sensibilisation du monde agricole et du grand public aux enjeux de conservation des busards,
- le recrutement de nouveaux bénévoles actifs dans l'association.

En 2011 les actions du programme ont consisté :

- à l'animation du réseau de bénévoles, par le suivi des bénévoles déjà impliqués les autres années, le recrutement de nouveaux bénévoles et la formation avant et pendant la saison de nidification adaptée aux publics concernés (débutants, confirmés, experts).
- à l'accueil et à la formation de stagiaires de terrain pour permettre une couverture plus grande et plus soutenue de certains sites déjà connus,
- à la prospection des sites favorables à la nidification, la localisation des couples reproducteurs et l'intervention sur les nichées en détresse si besoin,
- à la communication vers le grand public et le monde agricole.

Appui aux bénévoles

Le contact avec le coordinateur et les bénévoles a été amélioré avant et pendant la saison de nidification des busards :

- par e-mails, par téléphone, par la réunion de début de saison qui s'est tenue le 4 mai 2011 à Noyon, à laquelle deux salariés et cinq bénévoles ont participé.

- sur le terrain par l'accompagnement individuel de chaque bénévole sur sa zone d'intervention (47h00, dont 17h00 concernant des interventions au nid).

Prospection des sites favorables à la nidification

Cette saison a été marquée par le recrutement de nouveaux bénévoles (Odile, Sébastien et Isabelle) et de deux stagiaires qui se sont montrés très actifs et très motivés par la prospection/protection des busards. Grâce à eux, des secteurs qui n'étaient plus prospectés l'ont, à nouveau, été, c'est ainsi qu'ils ont repéré :

- sur les canton de Villers-Bocage et Domart-en-Ponthieu : 7 nids de Busards Cendrés, 3 couples (1 nid, 2 couples) de Busards St Martin, 1 couple de Busard des Roseaux
- à Pont-Noyelles 1 nid de BC
- sur le canton de Moreuil : 3 couples (2 nids, 1 couple) de BC, 10 couples (5 nids, 5 couples) de BSM

Interventions

Au total pour cette année, ce sont :

- 16 couples de BC qui ont été repérés, dont 13 nids localisés, 5 nids avec intervention, 8 nids en échec, 10 jeunes à l'envol dont 1 grâce à la protection,
- 31 couples de BSM, dont 15 nids localisés, 2 nids avec intervention, 8 nids en échec, 29 jeunes à l'envol dont 6 grâce à la protection.

Communication/Sensibilisation

Sorties grand public : 5 sorties au total, une salariée, deux bénévoles, et 24 personnes ont participé à Froissy (60), à Sains-Richaumont (02), à Hangest-en-Santerre (80), à Airaines (80) et à Poix-de-Picardie (80)

Diaporamas : il s'agit de réunions d'information pour le grand public sur le thème « les Rapaces et leur protection en Picardie » : 3 au total, 19 personnes y ont assisté à Géodomia, Merlieux et Fouquerolles (02), à Amiens (80) et à Beauvais (60).

Publication : distribution du flyer « le Busard cendré »



Bénévolat

Nombre de bénévoles impliqués : 14 bénévoles impliqués au total, dont 3 nouveaux cette année.

Protection des rapaces nocturnes



Participation à la 9ème nuit de la Chouette le 19 mars 2011 : animation d'un diaporama (90 personnes dont 30 enfants) et d'une sortie (60 personnes dont 15 enfants) sur la commune de Millencourt (80)

Protection des hirondelles

3 sollicitations de particuliers pour la destruction de nids d'hirondelles, 1 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise et 1 dans la Somme. L'ONCFS a été contactée et s'est rendue sur place, des rappels à la loi ont été fait dans les trois cas.

Rédaction d'articles internet : 2 articles publiés le 17 Juin 2011 « Destructures : coup dur pour les hirondelles », et « Sécheresse : donnons un nid aux hirondelles ».

Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Depuis plus de trente ans Picardie Nature fait partie de l'Union Française des Centres de Sauvegarde (UFCS) qui fédère l'action de ces centres au sein d'un réseau national de recueil et de réhabilitation de la faune sauvage.

L'objectif d'un centre de sauvegarde est l'accueil temporaire, en vue d'une remise en milieu naturel, d'espèces sauvages découvertes en détresse dans la nature.

Le centre de sauvegarde de l'association Picardie Nature est l'un des maillons du pôle de protection de la faune sauvage de l'association. Ce centre n'est pas une finalité en soi mais un outil. Un ultime recours lorsque les moyens de protections développés en amont ne suffisent pas ou échouent et que des espèces animales protégées se retrouvent en situation de détresse.

Le centre de sauvegarde abrite sur deux sites distincts (**Caix** pour les oiseaux et **Lanchères** pour les phoques) les installations réglementaires nécessaires au traitement d'animaux sauvages et les personnels indispensables à leur fonctionnement.

En 2011, **1** soigneur permanent, **2** soigneurs saisonniers mammifères marins (CDD 3 mois), **1** technicienne protection faune (renforcement temporaire de l'équipe avifaune), **29** correspondants bénévoles et **24** écovolontaires tous coordonnés par le responsable du centre ont accueilli **303** animaux sauvages en situation de détresse. Suivant qu'il s'agissait d'oiseaux, de mammifères terrestres, d'amphibiens ou de mammifères marins (phoques), ces animaux ont été orientés et soignés sur l'un des 2 sites composant le centre

En 2011, le temps de bénévolat valorisé du centre de sauvegarde est estimé à plus de 583 journées/homme, soit **83641€** (barème journalier : 109€ et 178€) et 32021km soit **9574€** (0,299/km). Pour un total de **93215€**.

I. Site de Caix : avifaune

Capacitaires : Stéphane Soyez (salarié) - Jean-Marie Thiery (bénévole)

Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)

Soigneur : Julie Gobillot (salariée)

Localisation : Caix (80)

Fonctionnement Général



La gestion des requêtes et des convoyages, les opérations d'accueil, de soin, d'entretien des oiseaux et des installations sont réalisées quotidiennement par le responsable du centre. Il est assisté d'un soigneur salarié les **6** premiers mois de l'année. En 2011, ce dernier a rejoint les installations dédiées à l'accueil des phoques du **20** juin au **10** octobre. La permanence des activités durant les week-end et jours fériés, ainsi que des opérations ponctuelles d'assistance et de remplacement des soigneurs salariés dépendent donc étroitement de l'effort bénévole fourni par **11** adhérents de l'association. **258** interventions, soit **119** journées/hommes ont été assurées jusqu'à présent par ces correspondants bénévoles formés localement par le

responsable du centre et/ou lors de sessions nationales par les instructeurs du réseau de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.

Aspects réglementaires

Le centre de sauvegarde bénéficie des autorisations nécessaires à son fonctionnement et repose sur des compétences qualifiées :

Conformément à la législation, le centre fait ponctuellement appel aux services de cabinets vétérinaires de proximité. Les oiseaux relevant, après examen au centre, d'actes vétérinaires complémentaires pour affiner

le diagnostic (radiographie) ou abrèger leurs souffrances (euthanasie) sont confiés au cabinet de Rosières en Santerre ou à celui de Roye.

Les oiseaux nécessitant une chirurgie sont traités au cabinet vétérinaire de Rosières par le vétérinaire référent des activités avifaune du centre de sauvegarde.

Les oiseaux présentant des pathologies douteuses font l'objet de prélèvements et de tests par le vétérinaire référent du centre et si besoin sont envoyés pour analyse ou pour autopsie en cas de mort suspecte au laboratoire vétérinaire départemental (recherche H5N1 sur carcasses de cygnes).

Le volume d'oiseaux (**273**) durant cette période est légèrement supérieure à la capacité maximum annuelle d'accueil de **250 individus** pour laquelle sont dimensionnées nos installations. Les efforts en matière de construction supplémentaires (volières) devront être poursuivis en 2012.

Gestion et chronologie des travaux d'entretien et d'amélioration

Pour fonctionner correctement les installations réclament un entretien permanent et des aménagements supplémentaires. **10** bénévoles de l'association (dont 1 stagiaire) se sont associés aux salariés et ont permis en sessions régulières ou en chantiers exceptionnels (**78** interventions) pour un total de **104** journées/homme, la réalisation des tâches suivantes :

- Des travaux de second œuvre, d'entretien régulier et de maintenance du matériel (petite maçonnerie, tonte, taille, plantations...) sur le site et dans les locaux.
- Des travaux de montage et de réhabilitation des structures modulaires de rééducation (remplacement des parois aveugles des boxes de convalescence dégradés par les intempéries et les animaux) ont été réalisés. Des travaux complémentaires sont à programmer sur l'exercice 2012 pour augmenter le nombre de ces volières afin de répondre aux exigences d'accroissement des accueils.
- Réalisation d'une zone d'émancipation (taquet) pour de jeunes busards. Une structure de 12 m sur 6, ouverte sur le ciel, a été ceinturée sur une hauteur de 2m de canisses doublés de brise vue pour assurer la protection des poussins et garantir l'absence de contact visuel entre soigneurs et poussins.

Information et formations

Le centre de sauvegarde maintient et développe des opérations de sensibilisation et de formation :

- Diffusion du DVD et de la plaquette de présentation des centres de sauvegarde lors des manifestations grand public de remise en milieu naturel.
- Le **19 Mars 2011**, à l'occasion de la **9ème Nuit de la Chouette**, le Centre a ouvert ses portes et présenté son fonctionnement. Une quarantaine de participants a assisté à la conclusion de cette journée : baguage et remise en milieu naturel de 3 jeunes Effraies des clochers.



- **7** réunions de formation et de coordination à l'intention des convoyeurs et des soigneurs bénévoles, sur Caix, Mers-les-Bains et Lanchères entre le 4/04 et le 13/07 ont permis à 13 adhérents de suivre des cours théoriques et pratiques concernant la réglementation, la capture, la contention, l'aide au diagnostic, les premiers soins et l'élevage.

L'opération déjà menée l'année précédente a été reconduite cette année afin de permettre le recyclage et la formation de nouveaux effectifs.

- Accueil d'un collégien de 3ème en découverte d'entreprise les 22-23-24/02/11 et d'un stagiaire en 1ère STAV du Lycée du Paraclet du 27/06/11

au 15/07/11, puis du 01 au 12/08/11. Découverte de la structure et participation au montage d'une volière de réadaptation de 20m ainsi que d'un taquet pour la remise en milieu naturel de busards.

Traitement des requêtes signalant un oiseau en détresse

Le centre de sauvegarde est bien identifié par le public et les services compétents. Il est donc régulièrement sollicité. Le traitement de ces requêtes occupe une part importante du travail du responsable du centre de sauvegarde. Il évite en premier lieu l'engorgement abusif de la structure d'accueil tout en dispensant des conseils ou des indications adaptées aux recherches des demandeurs.

Le responsable du centre ou un bénévole assure une permanence de renseignements à l'aide d'une ligne

téléphonique fixe, d'un mobile et d'une adresse internet.

En 2011, le centre enregistre **1429** requêtes qui émanent à **92%** de particuliers. Le reste provient de services professionnels (vétérinaires, parcs animaliers, fourrière, société autoroutière, gendarmerie, police municipale, Sapeurs pompiers, ONCFS...)

648 requêtes téléphoniques n'ont pas généré d'accueil au centre : soit la problématique a pu être réglée à distance (Sos chauves-souris, poussins nidifuges, oiseaux en cours d'émancipation, euthanasie chez un vétérinaire local, etc...), soit la problématique concernait des espèces n'étant pas du ressort du centre (espèces domestiques ou exotiques), soit la demande se situait plus proche d'un autre centre de sauvegarde.

484 requêtes correspondent à des recherches d'informations diverses au sujet du centre de sauvegarde

297 requêtes ont abouti à l'accueil d'animaux sur le centre de Caix (autour de 1,7% du recueil national totalisé par l'Union Française des Centres de Sauvegarde)

Le convoyage des animaux vers le centre

En 2011, **24** convoyeurs volontaires réguliers interviennent pour **193** requêtes. Ils totalisent **20054km** et **74** journées/homme pour relayer les animaux jusqu'au centre.

Le transport d'un animal blessé vers le centre ne pouvant pas toujours être pris en charge par le découvreur de l'animal, un convoyage partiel ou total est organisé. Pour cela, l'association a mis en place un réseau de convoyeurs bénévoles recrutés par le biais de réunions d'information, d'articles de presse, d'un formulaire de « recrutement » mis en ligne et de la plaquette de présentation du centre.

Ce réseau est systématiquement mis en alerte par téléphone et messagerie électronique à chaque requête nécessitant un appui en terme de transport. L'absence de réponse de ce réseau dans un délai d'une heure entraîne par défaut la sollicitation de tous les adhérents et sympathisants de l'association par courrier électronique.

Accueil des oiseaux au centre



Épervier d'Europe immature

Conformément aux axes de travail définis dans le projet de mise en place, les installations du site de Caix pour l'année 2011 ont principalement accueilli des oiseaux en provenance de Picardie.

- Nature des espèces accueillies

Sur un total de **945** requêtes concernant un animal en difficulté, **273** oiseaux appartenant à **53** espèces issues de la faune sauvage ont été accueillis.

Ces espèces sont présentées en 6 groupes distincts :

- Rapaces diurnes représentant **24,2%** du total des effectifs recueillis
- Rapaces nocturnes représentant **19,4%** du total des effectifs recueillis
- Échassiers et oiseaux d'eau représentant **12,8%** du total des effectifs recueillis
- Limicoles et oiseaux marins représentant **16,5%** du total des effectifs recueillis
- Passereaux représentant **16,5%** du total des effectifs recueillis
- Autres oiseaux (pigeons, faisans, tourterelles...) représentant **10,6%** du total des effectifs recueillis.

Cette classification n'est pas d'origine scientifique mais elle correspond réglementairement à des traitements et/ou des

équipements d'élevage ou de rééducation spécifiques à des ensembles d'espèces.

- Espèces les plus accueillies

Il est important pour se faire une idée plus juste de la nature des accueils, d'observer la répartition des espèces les plus représentées.

En 2011, tous groupes confondus, **8** espèces représentent plus de 50% des accueils, il s'agit :

- du Martinet noir (**10** accueils),
- de l'Épervier d'Europe (**13** accueils),

- de la Buse variable (**16** accueils),
- de l'Effraie des clochers (**18** accueils),
- du Faucon crécerelle (**18** accueils)
- du Cygne tuberculé (**18** accueils),
- du Goéland argenté (**19** accueils),
- de la Chouette hulotte (**26** accueils).

Les raisons pouvant expliquer ces résultats sont multiples. Il faut néanmoins retenir que :

- Toutes ces espèces vivent à proximité de l'Homme, la probabilité de recueillir un jeune tombé du nid, un individu malade ou blessé est plus importante que pour d'autres espèces plus craintives.
- Certaines de ces espèces sont nidifuges c'est à dire que les jeunes quittent le nid avant de savoir voler. Les personnes rencontrant cette situation sont alors tentées de les récupérer. Quand les requérants ont contacté le centre suffisamment à temps, les oisillons ont pu être replacés dans leur nid d'origine ou dans une nichée d'accueil. Dans le cas contraire les oiseaux récupérés ont généré un accueil au centre.

En fonction des différents groupes :

Chez les **rapaces diurnes**, les espèces les plus accueillies sont les **Faucons crécerelles** (**18** accueils), qui payent le plus lourd tribut à la route, les **Éperviers d'Europe** (**13** accueils) souvent victimes de chocs dans les baies vitrées et qui, tout comme les **Buses variables** (**16** accueils), ont subi des destructions volontaires.

Les **Busards cendrés et St Martin** sont aussi fortement représentés (**13** accueils au total), cela s'explique par une pression d'observation accrue et par la dynamisation du groupe de surveillance et de protection des busards (appui salarié et accueil de 2 stagiaires).

Chez les **rapaces nocturnes**, les **Chouettes hulottes** (**26** accueils) et **Effraies des clochers** (**18** accueils) souffrent également du trafic routier. Le ramassage des poussins abandonnant naturellement le nid de façon précoce est aussi un motif d'accueil important (comme mentionné plus haut).

Parce qu'ils passent difficilement inaperçus et affectionnent les zones urbaines, les **Cygnés tuberculés** heurtés par des véhicules ou entravés par des bas de lignes avec hameçons composent la plus abondante représentation les **oiseaux d'eau et échassiers** (**18** accueils).

Chez les **oiseaux marins et les limicoles** se sont les **Goélands argentés** évoluant et nichant abondamment en zone côtière habitée qui totalisent le plus grand nombre de recueils (**19** accueils).

Le recueil de jeunes tombés du nid mettent les **Martinets noirs** (**10** accueils) en tête du groupe des **passereaux**. Les **Merles noirs** (**6** accueils), communs dans les jardins sont lors de leur émancipation la proie facile des chats domestiques. Par ailleurs la majorité des requêtes pour des Merles noirs concernait la découverte d'un jeune au sol, dans ces cas, l'entrée au centre a pu être évitée par le placement des oiseaux dans leur nid d'origine ou dans une nichée d'accueil.

Les **Pigeons biset citadins** (**9** accueils) victimes de chocs avec des véhicules ou de mutilations (garrots liés à la présence de matériaux synthétiques dans les nids) sont les représentants principaux du groupe des « **autres oiseaux** ».

Poussin de
Busard cendré

- Spécificité des espèces accueillies

Plus qu'un volume, il faut retenir que **38 des 55 espèces d'oiseaux accueillies cette année ont le statut d'espèces protégées par la loi française (arrêté du 29/10/09, consolidé le 6/12/09) et que les rapaces (diurnes et nocturnes) représentent près de 44% des recueils.**

À l'échelon national : 1 espèce recueillie est classée en **danger critique d'extinction** (Pingouin torda), 4 sont jugées **vulnérables** (Busard cendré, Busard des roseaux, Oie cendrée, Goéland cendré) et 1 est considérée comme **quasi menacée** (Fou de Bassan).

Au niveau régional : 1 espèce est reconnue **en danger** (Cigogne blanche), 4 sont **vulnérables** (Busard cendré, Busard des roseaux, Chevêche d'athena, Goéland brun) et 6 sont **quasi menacées** (Busard st martin, Bondrée apivore, Faucon hobereau, Bécasse des bois, Tadorne de Belon, Avocette élégante).

- Répartition géographique des recueils

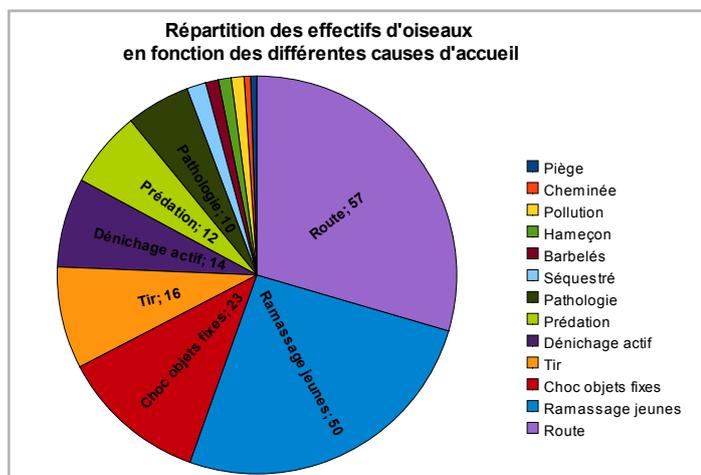
Pour un total de **162 communes identifiées**, la répartition par département des **273 recueils de cette année est la suivante : 82,4% en provenance de la Somme, 12,8% en provenance de l'Oise, 1,5% pour l'Aisne et 3,3% hors Picardie (76).**



Ces accueils pour certains « hors territoire » correspondent à des oiseaux soit spontanément déposés sur le centre Picardie Nature par leur découvreur, soit volontairement orientés vers ce centre plus proche que celui de leur département d'origine.

Si les apports en provenance de l'Aisne sont faibles car déjà pourvu de deux centres de sauvegarde, ceux en provenance de l'Oise progressent du fait du fonctionnement aléatoire de la structure locale, puis de sa fermeture définitive survenue en septembre 2011.

- Causes et répartition mensuelle des accueils



L'Union Française des Centres de Sauvegarde a identifié et enregistré depuis plus de trente ans 14 causes relatives à l'accueil des animaux en centre. 6 d'entre elles ressortent au bilan de cette année (hors indéterminées : 67 des 273 accueils)

27,7% sont victimes du trafic routier,
 24,3% concernant des jeunes ramassés ou tombés du nid,
 11,2% ont percuté des objets fixes (baies vitrées, lignes à haute-tension),
 7,8% sont victimes de tirs,
 6,8% ont subi un dénichage actif,
 5,8% sont victimes de prédateurs domestiques,
 4,9% souffrent de pathologies,

Les deux tableaux suivants, donnent la répartition des causes d'accueils parmi les 6 groupes d'espèces recueillis (hors causes indéterminées) :

Tableau 1: causes d'entrée en fonction des différents groupes d'espèces d'oiseaux

Cause d'accueil	Rapaces diurnes		Rapaces nocturnes		Echassiers et oiseaux d'eau	
	effectif	Pourcentage*	effectif	Pourcentage*	effectif	Pourcentage*
Route	13	26,0%	24	54,5%	2	10,5%
Ramassage jeunes	13	26,0%	10	22,7%	1	5,3%
Choc objets fixes	6	12,0%	2	4,5%	5	26,3%
Tir	13	26,0%	0	0,0%	0	0,0%
Dénichage actif	0	0,0%	4	9,1%	1	5,3%
divers	1	2,0%	2	4,5%	6	31,6%
Prédation	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%

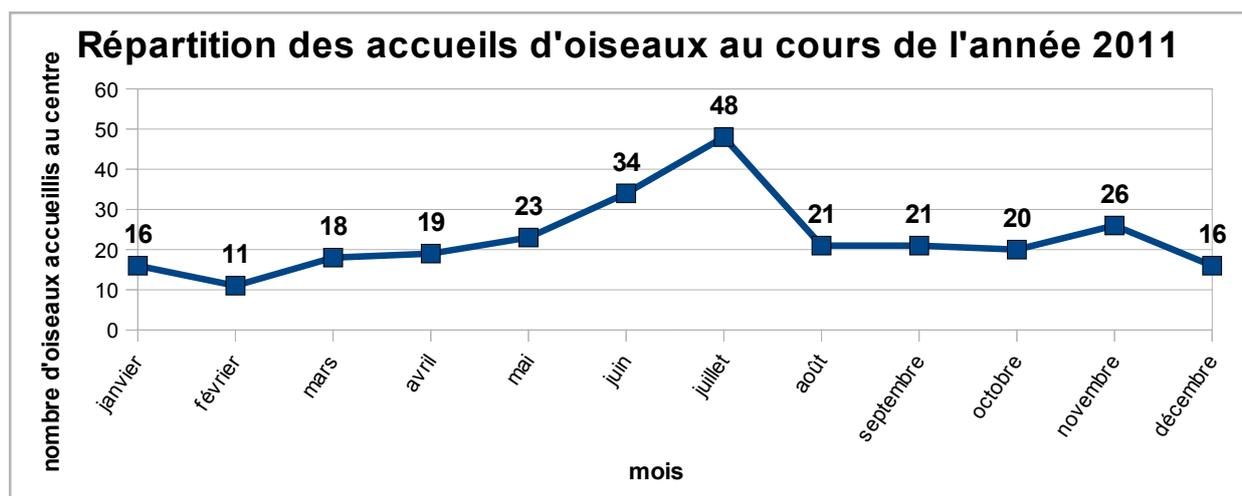
*hors causes indéterminées

Cause d'accueil	Limicoles et marins		Passereaux		Divers	
	effectif	Pourcentage*	effectif	Pourcentage*	effectif	Pourcentage*
Route	8	22,9%	3	7,3%	7	41,2%
Ramassage jeunes	13	37,1%	10	24,4%	3	17,6%
Choc objets fixes	1	2,9%	5	12,2%	4	23,5%
Tir	3	8,6%	0	0,0%	0	0,0%
Dénichage actif	0	0,0%	9	22,0%	0	0,0%
divers	2	5,7%	1	2,4%	1	5,9%
Prédation	0	0,0%	10	24,4%	2	11,8%

*hors causes indéterminées

Le volume des accueils est inégal suivant le moment de l'année. Le pic d'activité est toujours en période estivale

(126 accueils entre mai et août), c'est la saison de reproduction des oiseaux, et également la période où l'on observe une recrudescence des activités de plein air.



- Devenir des oiseaux accueillis au centre

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité des oiseaux en situation de détresse à **seule fin de réintroduction** dans leur milieu d'origine.

La moyenne nationale des relâchers enregistrés pour les oiseaux des centres de sauvegarde affiliés à l'UFCS avoisine les 40%.

Le cumul des données propres au centre de sauvegarde Picardie Nature (41,8%) sont conformes à ce niveau pour l'année 2001:

- **84,8%** des oiseaux traités au centre ont bénéficié d'un retour en nature depuis les installations du centre ou dans des biotopes adaptés à leur espèce. **23,7%** sont « relâchables » c'est à dire que leur état physique leur permet un retour en milieu naturel, mais qu'ils sont encore dans les volières de réadaptation au 31/12/2011, **62,2%** des effectifs bénéficiaient encore de soins post-traumatiques au 31/12/2011.
- **1,1%** a été transféré dans un autre centre (UFCS 02) pour y être regroupé avec des individus de la même espèce et y poursuivre sa réadaptation avant relâcher.

- Le sauvetage de nichées de busards : le fruit du travail en réseau et de la formation

Pour la première fois le centre de sauvegarde a réalisé avec succès la totalité du processus, de l'oeuf à l'envol. Trois jeunes Busards st Martin ont été suivis depuis leur sortie de l'éclosoir jusqu'à leur départ du taquet d'émancipation.



Le centre participe à la protection active des busards. Il entretient une veille matérielle et humaine concernant l'accueil d'éventuelles nichées qui ne pourraient être menée à l'envol autrement qu'au centre suite à la destruction du site d'élevage naturel. A cet effet depuis deux ans des échanges ont lieu avec le centre CSOS de Fontaine la Gaillarde (89) spécialiste de ces recueils et traitant près d'une centaine de cas par an.

Cette année l'accueil d'une nichée de busards cendrés, l'incubation d'une autre et l'incubation d'une couvée de Busards Saint Martin ont mis à l'épreuve les pratiques et les protocoles établis les années précédentes. Les soigneurs ont été, à cette occasion,

en communication étroite avec le CSOS 89 et également avec le Centre de sauvegarde Régional de la Faune Sauvage de Millau.

II. Les mammifères terrestres, reptiles et amphibiens

Constitution dossier d'extension en cours : Stéphane Soyez (salarié)

Référent vétérinaire : Sylvain Bourg (bénévole)

Soigneur : Julie Gobillot (salariée)

Localisation : Caix (80)

Le centre de sauvegarde est assimilé réglementairement à une unité de transit. On y a traité **12** Hérissons d'Europe, **10** chauves-souris, et **1** rainette méridionale. Ces animaux ont reçu les premiers soins et ont été transférés sur les centres habilités du réseau UFCS lorsqu'ils n'étaient pas relâchables sur place, ou nécessitaient des soins de longue durée.

Par mesure de coopération, le réseau de convoyeurs bénévoles « avifaune » a été mis à contribution pour l'acheminement de certains de ces animaux en direction de centres habilités de l'Union Française des Centres de Sauvegarde.



*Hérisson
d'Europe*

III. Les mammifères marins

Capacitaire : Laëtitia Dupuis (salariée)

Référent vétérinaire : Jean-Pierre Pellissier (bénévole)

Soigneurs : Vanessa Hecquet et Mélanie Faucher (salariées) CDD 3 mois ;

Julie Gobillot (salariée) CDI ; Stéphane Soyez (salarié) CDI

Localisation : Lanchères (80)

Prise en charge des phoques échoués vivants

L'association Picardie Nature est membre du Réseau Nationale Échouage coordonné par le Centre de Recherche sur les Mammifères Marins de La Rochelle. Deux personnes détentrices de la carte verte interviennent sur les échouages de mammifères marins entre les communes de Le Touquet (62) et de Le Tréport (76) dans le cadre du programme d'étude des phoques de la baie de Somme.

Du 2 au 4 mai 2011, le responsable du centre de sauvegarde ainsi que 3 bénévoles ont suivi la formation carte verte animée par le RNE (Réseau National Échouage). Elle s'est déroulée au laboratoire vétérinaire départemental, et a permis de former les participants à l'identification, à la méthodologie, à la dissection et aux prélèvements sur mammifères marins échoués.

Organisation

- Situation géographique

Les structures permettant d'accueillir les phoques échoués vivants se situent sur la commune de Lanchères, sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme et Grand Littoral Picard.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature est constituée de 6 bâtiments modulaires préfabriqués qui comprennent les structures d'accueil des animaux mais également un bureau et une structure d'accueil du personnel. Le centre dispose de deux bassins de réadaptation extérieurs. Cet ensemble est situé dans un enclos non visible du public de la Maison de la baie et de l'oiseau.

- Présence humaine

Les opérations de réfection, de maintenance et d'entretien réguliers ont réclamé durant toute la période fonctionnement du centre l'implication de **8** bénévoles totalisant **21** journées/homme.

L'annexe phoques du centre de sauvegarde de Picardie Nature a fonctionné 1 journée le 19 janvier 2011 puis du 23 juin 2011 jusqu'au 2 octobre 2011 pendant **102 jours** (77 jours de moins qu'en 2010).

La prise en charge des phoques échoués nécessite la présence d'un soigneur salarié de 6h30 à 22h30. Les soigneurs ont travaillé par équipe : la première de 6h30 à 14h30 et la seconde de 13h30 à 22h30, laissant ainsi 1 heure aux soigneurs pour faire le point et se passer les informations sur les soins. Comme en 2010, la constitution d'une équipe de trois soigneurs animaliers dont deux CDD a été retenue pour assurer la continuité des soins en respectant le cadre de la législation du travail. Les accueils de fin de journée, la faiblesse de certains animaux ou autres pathologies auront de plus exigé à **10** reprises cette année l'intervention du responsable du centre ou d'un soigneur pour assurer les gardes et interventions de nuit.

22 écovolontaires bénévoles ont été recrutés afin d'assister les soigneurs dans leurs tâches quotidiennes : soins, entretien des structures... Ceux-ci effectuaient les mêmes horaires de travail que les soigneurs. Ils étaient logés et nourris par l'association Picardie Nature durant leur séjour qui s'étalait du samedi au samedi suivant.

44% des **343** journées/homme nécessaires à l'élevage et aux soins ont été réalisées par des bénévoles et des écovolontaires.

- Encadrement du personnel

Les bénévoles aide-soigneurs ont été formés et encadrés par leur soigneur en binôme.

Les salariés soigneurs étaient disponibles pour répondre aux interrogations des bénévoles et les conseiller.

Les salariés soigneurs non-permanents ont pu compter sur le soutien du responsable du centre de sauvegarde, de la capacitaine aux soins aux phoques, du soigneur permanent et de la chargée de mission animation pour assurer leur formation (**19** journées/homme).

L'encadrement des permanents responsables du centre est assuré par le directeur de l'association et les référents bénévoles du centre.

- Protocoles de soins

Les protocoles de soins ont été mis en place sur les conseils de la Zeehondencreëche de Pieterburen (NL), qui est un centre de soins pour phoques traitant plus de 100 individus à l'année, les soigneurs y sont donc spécialisés sur cette espèce animale.

L'entrée sur le centre de sauvegarde est réglementée et réservée aux personnes autorisées.

Les règles d'accès au local de quarantaine sont définies dans un protocole draconien pour des raisons de tranquillité des phoques en soins et de sécurité sanitaire.

Pour accéder au local de quarantaine dans lequel les phoques sont placés à leur arrivée, le soigneur doit se vêtir de vêtements spéciaux. Il doit ensuite se munir de combinaisons, masques, gants et charlotte pour se protéger des zoonoses et protéger les animaux des éventuelles pathologies dont il pourrait être porteur.

Les espèces proies ainsi que les quantités de poissons et le nombre de nourrissages quotidiens sont fixés par le soigneur salarié en fonction du poids de l'animal à son arrivée. Ceux-ci sont adaptés en fonction du comportement du phoque (vomissements, hyperthermie...).

- Visites vétérinaires

Une première visite vétérinaire a lieu à l'arrivée d'un phoque au centre de sauvegarde. Celle-ci a été réalisée par différents praticiens, tous provenant de la clinique vétérinaire du grand marché d'Abbeville, structure avec laquelle Picardie Nature est en convention.

Les traitements médicamenteux ne sont donnés que sur conseil d'un vétérinaire praticien.

Une visite vétérinaire hebdomadaire a été réalisée pour vérifier l'évolution de l'état sanitaire des animaux. Ces visites ont été réalisées bénévolement à **15** reprises par le référent du centre de sauvegarde.

Les phoques

- Les entrées

5 Phoques veaux-marins ont intégré le centre de sauvegarde au cours de l'été 2011. Il s'agissait à 100% de jeunes non émancipés.

On note la présence d'un jeune phoque gris, le 19 janvier 2011. Cet animal arrivé en pleine saison hivernale aura nécessité la réouverture des installations traditionnellement fermées à cette époque. C'est une grande première pour le centre puisque la Baie de Somme n'est pas le lieu habituel de parturition des phoques gris. Jusqu'alors les petits qui y étaient nés (portant un duvet blanc épais et perméable) n'avaient pas survécu et avaient été retrouvés morts noyés. Peut-être devons-nous à l'avenir nous attendre à récupérer d'autres phoques en hiver ?

Tous les animaux entrés au centre ont été nommés. Pour cette année 2010, des noms de voilier ont été retenus. Une mise en ligne des accueils sur le site internet permet à tout un chacun d'être informé des phoques pris en charge, des causes d'entrée et de leur état de santé. Il est également possible de parrainer un animal et de recevoir, en échange d'un don, des informations régulières par liste de diffusion. Ce sont les soigneurs qui, à l'issue de chaque visite vétérinaire, réactualisent les données et tiennent informés les « parrains » de la situation et de la progression du ou des phoques parrainés.

Cette formule connaît un réel succès et ouvre la Baie de Somme et ses phoques à des particuliers et à des classes scolaires en France et à l'étranger souhaitant découvrir ou contribuer d'une manière originale à la sauvegarde de cette espèce.

Excepté Nayouk, le jeune phoque gris transféré à Brest pour y être élevé avec ses congénères, tous les phoques recueillis au centre de Lanchères ont été élevés sur place.

Tableau 2 : entrées des phoques

NOM	NAYOUK	CALYPSO	BELEM	ALCYONE	NAUTILUS	HERMIONE
Date d'entrée	19/01/11	23/06/11	30/06/11	03/07/11	06/07/11	24/07/11
Sexe	F	M	F	F	M	F
Espèce	Phoque gris	Phoque veau marin				
Provenance	Réserve naturelle de la Baie de Somme	Le Crotoy	Le Hourdel	Le Crotoy	Le Crotoy	Cap Hornu
État sanitaire à l'arrivée	Déshydratation	Infection de l'ombilic	Gingivite et Déshydratation	Déshydratation	Déshydratation	Dénutrition
Causes de recueil	Séparation prématurée mère/petit	Séparation prématurée mère/petit	Séparation prématurée mère/petit	Séparation prématurée mère/petit	Séparation prématurée mère/petit	Séparation prématurée mère/petit

- Les soins

A leur arrivée, les phoques sont nourris par intubation pendant une dizaine de jours. Les soigneurs élaborent et administrent des préparations et des traitements adaptés à chaque animal en fonction de son stade de développement et de ses éventuelles pathologies. La manipulation répétée des animaux maintenus dans un premier temps en local de quarantaine (en moyenne, les phoques soignés et remis en milieu naturel y ont passé **40** jours) oblige au respect de protocoles stricts concernant l'hygiène, les équipements de protection individuels et le comportement pour éviter toute contamination ou imprégnation.

Progressivement (en moyenne les animaux soignés ont passé **20** jours en nourrissage assisté) l'animal est amené à l'autonomie en matière d'alimentation. Ne nécessitant plus d'assistance, les soins sont alors restreints et les contacts humains-phoques sont réduits au strict nécessaire. Les animaux sont placés en bassin extérieur. Ils y poursuivent leur émancipation, se socialisent et y constituent leur réserve de lard en compagnie d'autres congénères de la même espèce.

- Remise en milieu naturel

5 Phoques veaux-marins ont retrouvé leur milieu naturel après passage au centre de sauvegarde. **1** Phoque gris (nouveau-né) a été transféré pour regroupement avec ses congénères au centre Océanopolis de Brest car les installations de Lanchères ne sont pas adaptées à un fonctionnement en période de gel. Cet animal ayant, par la suite, retrouvé avec succès son milieu naturel, le taux de réussite du centre est donc cette année de **100%**.

Le tableau 3 présente les phoques ayant été relâchés le 2 octobre depuis la plage du Hourdel. Ils étaient équipés d'une bague numérotée à la nageoire postérieure et d'une plaque circulaire colorée collée au sommet du crâne pour faciliter leur identification une fois retournés en milieu naturel.

Tableau 3 : sorties des phoques

NOM	NAYOUK	CALYPSO	BELEM	ALCYONE	NAUTILUS	HERMIONE
Espèce	Phoque gris	Phoque veau marin				
Date	20/01/11	02/10/11	02/10/11	02/10/11	02/10/11	02/10/11
Type de sortie	Transfert	Remise en milieu naturel				
Lieu	Océanopolis, Brest via CSFS Le CHENE, 76	Le Hourdel				
Poids	38 kg	35,6 kg	35 kg	38,1 kg	34,6 kg	37,2 kg
Bague	Orange 72094	Blanche 401	Blanche 402	Blanche 403	Blanche 404	Blanche 405
Plaque	-	bleue	verte	jaune	orange	blanche

La remise en milieu naturel a mobilisé pour sa préparation, son déroulement, et sa médiatisation **8** salariés et plus de **80** bénévoles (**83** journées/hommes), à l'occasion de cette opération, 2500 spectateurs ont été sensibilisés à la protection de cette espèce.

Depuis leur retour en milieu naturel, plusieurs observations ont été rapportées (cf. rapport phoques). L'un d'entre eux, Bélem, a été retrouvé échoué mort le 21/10/11. Le cadavre, autopsié au laboratoire départemental vétérinaire de la Somme présentait des traces de prédation *post-mortem* importantes. L'absence d'organes n'a pas permis d'identifier les causes de la mort, mais l'importance de la couche de lard, et l'état musculaire parfaitement préservé exclut une mort par dénutrition et confirme son autonomie et sa bonne intégration dans le milieu naturel au moment de la mort de l'animal.



Pôle protection de l'environnement

L'objectif du projet vise à contribuer en premier lieu à :

- une meilleure prise en compte de l'environnement dans les documents de cadrage en matière de politiques publiques, particulièrement celles qui touchent au développement durable, à l'aménagement du territoire... Il s'agit ainsi de favoriser une approche globale et transversale en contribuant à donner à l'environnement la place qu'il a bien des difficultés à se faire ;
- mobiliser les citoyens au sein des instances d'information et de concertation autour des thèmes liés à l'environnement de façon à susciter une participation plus active. Il s'agit de générer un effet d'entraînement qui pourrait emmener dans l'action d'autres associations œuvrant dans le même domaine et ainsi générer une véritable dynamique susceptible de déboucher à terme sur une fédération active.

Pour cela les missions du pôle sont organisées principalement en deux temps. Tout d'abord la démarche «Sentinelle de l'environnement», qui veille au respect de la réglementation sur la protection de l'environnement que ce soit dans les politiques ou les projets d'aménagement du territoire. Le développement durable nécessitant une approche transversale et pluridisciplinaire, il est également nécessaire d'assurer en second lieu l'animation et le suivi des groupes de bénévoles sur les thèmes du développement durable.

I. Sentinelle de l'environnement

La «Sentinelle de l'Environnement» constitue un moyen d'action et plus largement l'instauration d'une veille au respect de la réglementation en matière d'environnement qui est, aujourd'hui plus qu'hier encore, nécessaire.

Cette démarche sentinelle de l'environnement intervient à différentes échelles : la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement du territoire, le suivi de la mise en place de la politique Natura 2000 et des aires protégées, les menaces sur la biodiversité par des projets d'aménagement et industriels et enfin sur les atteintes constatées à l'environnement.

A. Aménagement du territoire

Il s'agit ici de promouvoir, d'appuyer des politiques ou des projets d'aménagement du territoire exemplaires en matière de développement durable. Les interrogations et les préoccupations de Picardie Nature vont se porter en premier lieu sur la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagements. Cet aspect s'inscrit naturellement dans une analyse globale et intégrée des politiques d'aménagement du territoire. Pour cela l'association s'appuie tout d'abord sur sa représentation dans les commissions permanentes mais aussi par la consultation des études d'impact ou à la participation à des débats publics.

1. Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Somme

La Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) est une instance consultative, placée au côté des préfets de département, chargée de la « protection de la nature, la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie ». Elle contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles et de l'espace dans un souci de développement durable, elle émet également un avis, dans le cadre des procédures réglementaires, sur des projets d'arrêtés dans ses domaines d'attribution.

Elle est composée de représentants de l'État, de représentants des collectivités locales, des associations et d'organismes qualifiés dans la protection et de l'environnement, et de personnalités expertes. Elle fonctionne en plusieurs formations spécialisées : sites et paysages, publicité et affichage, faune sauvage captive et carrières..

Un bénévole représente Picardie Nature au sein de cette instance. Les sujets abordés ont été l'actualisation

de la liste des sites classés de la Somme, le règlement local de la publicité d'Amiens et d'Abeville, l'avis de la commission sur le projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, le schéma régional éolien, les zones de développement éolien dans le département, les PLU dans l'aire des grandes agglomérations, certains permis de construire dans les sites (Littoral...)

2. La commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA)

En application de la Loi MAP (Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche) et de ses implications sur le code de l'urbanisme, la CDCEA est une instance consultative, placée au côté des préfets de département. Elle est chargée donner un avis sur toutes les opérations qui se réalisent au détriment de espaces agricoles, les zones de développement éolien, les demandes de certificats d'urbanisme en dehors des parties urbanisées des communes non pourvues de documents d'urbanisme, la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme en dehors des Scot approuvés, les ZAC et autres projets importants dont elle peut s'autosaisir. Son objectif est de réduire de moitié la consommation des espaces agricoles. (L'artificialisation des sols par réduction des espace agricoles représente 1400 ha par an, dont 900 dans la Somme). Cette commission, créée en 2011, a un rôle important avec des objectifs forts, dans la lutte contre la réduction des surfaces agricoles.

Dans le département de la Somme, Picardie nature en fait partie à côté de la fédération de chasses, des organisations agricoles, des élus locaux et de la chambre syndicale des notaires). La commission se réunit une fois par mois. Un bilan détaillé de la première année est disponible auprès du chargé de mission.

3. Commission départementale de conciliation d'urbanisme de la Somme (CDCU)

La CDCU a pour objet de concilier les différentes parties en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale, de schémas de secteur, de plans locaux d'urbanisme et de cartes communales. Elle examine et donne son avis sur la répartition des financements de l'État pour les documents d'urbanisme dans le département.

4. Schéma régional climat air et énergie



La concertation sur le schéma régional climat air et énergie a été lancée au premier semestre 2011. Plusieurs réunions de travail ont été organisées sur des thématiques spécifiques. Cela a été l'occasion d'aborder le rôle de la biodiversité dans la lutte contre le réchauffement climatique, les risques naturels, et donc la nécessité de tout mettre en œuvre pour préserver les milieux naturels et les continuités écologiques.

Dans le cadre de l'industrie et de l'agriculture, la préconisation des productions et distributions locales a été abordée, l'obligation de trouver des modes de production moins gourmande en énergie et de favoriser l'écologie industrielle.

Suite au lancement de la consultation publique, l'association a consulté ses groupes de travail thématiques pour analyser et faire part de ses éventuelles remarques. L'avis définitif sera rendu au début de l'année 2012.

B. Réglementation de protection des milieux naturels

La préservation de la biodiversité est le «cœur» des engagements de Picardie Nature et une des missions du pôle développement durable de l'association. Pour ce faire, le pôle s'appuie sur les études et la base de données de l'observatoire de la faune sauvage. Cet observatoire est un outil d'aide à la décision de très grande importance. La combinaison des connaissances du pôle observatoire et des actions du pôle développement durable permettent d'appréhender au mieux et de façon intégrée tous les projets d'aménagement. Cela permet aussi d'estimer les atteintes à l'environnement.

L'implication de Picardie Nature dans la préservation de la biodiversité se fait à la fois dans le suivi de la mise en place de la politique Natura 2000 et par la participation aux comités de pilotage ou groupes de travail.

1. Projet de parc naturel marin des estuaires picards et Mer d'Opale

L'année 2011 marquait la fin de la consultation des acteurs du littoral picard sur le projet de Parc Naturel Marin. Les attentes des associations de protection de la nature sur ce projet sont fortes, d'une part dans le dimensionnement du parc et d'autre part dans les objectifs de préservation et de restauration des milieux naturels.



L'enquête publique a lieu en fin de période estivale, Picardie Nature, en partenariat avec toutes les associations et fédérations régionales des associations de protection de la nature et de l'environnement, travaille activement à faire valoir un parc ambitieux dans son périmètre et dans ses objectifs de protection de la nature. Ensemble nous défendons aussi une représentativité significative des associations de protection de l'environnement.

2. Arrêté de protection de biotope des Mollières

Cela fait quelques années que Picardie Nature se bat pour que l'arrêté de protection de biotope du cordon de galets des Mollières soit véritablement respecté, avec un suivi de sa mise en œuvre par un comité regroupant les acteurs du littoral picards, conformément aux engagements de la DREAL. Suite à plusieurs relances de la part de l'association, une réunion a eu lieu afin de mettre en place dans la période estivale des mesures correctrices et de prévention (panneau d'information...). Ces travaux préliminaires ont été réalisés au cours de l'été. D'autres mesures de suivi auront lieu dans les mois à venir avec la mise en place d'un comité de suivi adéquat.

Picardie Nature a de nouveau été consulté en fin d'année afin de définir quelles pourraient être les mesures compensatoires à prendre dans le cadre de la construction des épis sur la plage de Cayeux. La construction de ces épis engendrerait une destruction d'une partie de la zone sous Arrêté de Protection de Biotope. Cela a été l'occasion une nouvelle fois de rappeler l'absolue nécessité de mettre en place une gestion adaptée sur cette zone très fragilisée.

C. Actions contre les menaces à l'environnement

1. Projet d'aménagement foncier de Chartèves

Depuis de nombreuses années le coteau Pseautiers sur la commune de Chartèves fait l'objet d'un projet d'extension de la viticulture. Ce site est exceptionnel par sa biodiversité très riche mais également par sa position qui en fait un site majeur dans la préservation des continuités écologiques des coteaux calcaires du Sud de l'Aisne.

Picardie Nature se mobilise depuis longtemps sur ce projet, en soutien aux élus et associations locales qui cherchent à préserver ce site de la viticulture champenoise. L'association demande une protection réglementaire ainsi qu'une gestion de l'intégralité de ce site. L'association diffuse depuis 2010 une pétition pour la protection du coteau de Chartèves.

Le processus de concertation débuté en 2010 s'est poursuivi en 2011 avec la présentation des résultats de l'étude sur le recensement des sites et sur la préservation des coteaux calcaires du Sud de l'Aisne. A la présentation de ces résultats par le bureau d'étude, un consensus a été proposé par le Préfet de l'Aisne et le Conseil Régional sur la base d'un travail du Conservatoire Botanique National de Bailleul : préserver une large partie du haut du coteau en Réserve Naturelle Régionale, conserver une bande tampon en bas de coteau, à proximité des habitations et consacrer la partie centrale à une viticulture 'raisonnée'. Cette proposition permet de préserver la plupart des espèces protégées tout en permettant une utilisation du site par les viticulteurs. La mairie de Chartèves s'engage à prendre en charge la gestion de la bande de bas de coteau qui ne serait donc pas incluse dans la Réserve naturelle.

De son côté, Picardie Nature demande que l'ensemble du coteau soit protégé réglementairement car de nombreuses espèces de faune et flore, dont certaines protégées, ont été recensées. De par l'intérêt patrimonial des espèces présentes, c'est à dire leur rareté et leur menace de disparition, ce coteau constitue un réservoir de biodiversité unique pour l'ensemble du réseau de coteaux calcaires de la vallée de la Marne.

Depuis le 7 juillet 2011, date des dernières propositions, plus aucune réunion n'a été organisée par le Préfet, laissant la situation se détériorer selon nous. Le reste pas clair, à supprimer

2. Projet de centre de traitement des déchets multi-filiale SYMEO de Villers-Saint-Sépulcre

Un projet de centre de traitement des déchets multi-filières a été présenté en enquête publique en juillet 2011. Ce projet d'incinérateur est suivi depuis 2010 par Picardie Nature et a fait l'objet d'une mobilisation des associations

de protection de la nature de l'agglomération de Beauvais.

Ce sujet est traité dans le chapitre sur le groupe de travail bénévole «déchets» ci-dessous.

3. Huile de schiste

L'événement marquant de ce premier semestre, aussi bien au niveau régional que national, est sans nul doute les projets d'exploration et d'exploitation des gaz et huiles de schiste.

La région Picardie est concernée au premier plan par un permis d'exploration d'huile de schiste accordé sur le territoire de Château-Thierry, dit «Permis de Château-Thierry». Ce permis a été accordé à la société Toreador.

A l'analyse des impacts engendrés par les modes d'exploitation actuellement utilisés et au regard du virage énergétique que nous devons prendre pour lutter contre les changements globaux, Picardie Nature a décidé de s'opposer à toute exploration et exploitation d'huile et de gaz de schiste sur la région picarde.



Picardie Nature, en coordination avec les associations de protection de la nature et l'environnement du Sud de l'Aisne et de Seine-et-Marne, a participé très activement à la création du collectif CARMEN et a mis à disposition de celui-ci les moyens de communication et d'information (liste de discussion, blog, modèle de courriers..) nécessaires face à cette menace.

Picardie Nature, a également participé au rassemblement national des coordinations régionales contre les gaz et huiles de schiste à Valence, à la manifestation nationale de Doue. En parallèle l'association a proposé des arrêtés municipaux types d'interdiction de forage et d'exploration d'huile

de schiste sur le territoire communal. Picardie Nature apporte également son soutien lors de la préparation de reportages. Par ailleurs l'association a demandé aux autorités la liste intégrale des documents de demandes d'exploration.

Ce combat contre l'exploration des huiles de schiste sur la Picardie s'inscrit dans la durée et demande une coordination forte de toutes les APNE.

D. Actions sur les atteintes à l'environnement

Il y a eu 28 signalements «Sentinelle» sur l'année 2011. La plupart par téléphone et par mail. 75% des sollicitations concernent une demande de renseignements, une explication des procédures, des actions possibles et ne demandent pas de suites à engager par Picardie Nature.

Les personnes signalant ces atteintes à l'environnement sont tenues informées des démarches de l'association et des résultats (copie des courriers...).

Les cas signalés «Sentinelle de l'environnement» font également l'objet d'un suivi par des bénévoles de l'association.

E. Les actions en justice sur les atteintes à l'environnement

Les principales actions devant les juridictions administratives suivies par Picardie Nature en 2011 sont :

1. Hardivillers et le centre d'enfouissement de déchets Gurdebeke

En février 2011, recours devant le TA d'Amiens contre l'arrêté préfectoral autorisant le stockage de déchets non fermentescibles peu évolutifs d'une capacité maximale de 1.820.000 m³ (soit 150 000 tonnes / an pendant 22 ans) et de surface de 8 hectares sur le territoire de la Commune d'HARDIVILLERS, action conjointe engagée avec la commune de Breteuil et l'association ADEBA, adhérente, depuis, à Picardie Nature. Principaux arguments soulevés : utilisation d'une nomenclature sur les déchets qui n'est plus en vigueur - absence de justification du tonnage annuel autorisé - localisation à proximité d'un captage situé en zone prioritaire.

Derniers éléments : après un recours auprès de la commission d'accès aux documents administratif, le préfet a reconnu qu'il n'existait pas de documents recensant les besoins exprimés par les industriels.

2. Le projet de centrale à gaz Direct Energie à Verberie

Plusieurs actions depuis 2009 ont été engagées par des associations et le PNR Oise Pays de France. En janvier 2009 le ministère de l'écologie autorise l'implantation d'une centrale à gaz pour la production d'électricité à Verberie dans l'Oise. Le ROSO et l'association Pas de Centrale en basse automne, adhérente à PN engagent un recours en annulation devant le TA, au motif que l'installation se situe sur un corridor écologique. le 22 nov 2011, le TA d'Amiens annule l'autorisation ministérielle.

En janvier 2010, Picardie Nature, le ROSO et l'association pas de centrale en Basse automne engage un recours contre la modification du règlement du PLU de Verberie qui prévoyait de rendre constructible une zone agricole pour implanter la centrale de Direct Energie. mars 2010, 1ère victoire, l'arrêté du maire est suspendu 25 novembre 2011, le TA annule la révision du PLU, la zone doit rester inconstructible.

3. Pollution PCB Somme

Rappel: c'est une affaire de stockage dans un sous sol crayeux de terres contaminées au PCB connue depuis 1995. Picardie Nature et l'association syndicale des propriétaire d'étangs de la Haute Somme sont condamnés en juin 2009 pour procédure abusive pour une action civile engagée en 2005 devant le tribunal de St Quentin. Nous avons fait appel de la décision, l'audience à la Cour d'Appel a eu lieu le 17 novembre 2011 et l'arrêt est attendu pour le 15 mars 2012. En parallèle nous ne cessons d'intervenir auprès des autorités pour obtenir des analyses sur le site. Normalement nous ne pouvons pas être poursuivi pour procédure abusive tant que l'infraction persiste mais comme aucune expertise n'a été ordonnée depuis l'an 2000.



4. ARF / Vendeuil

Rappel: il s'agit incinérateur de déchets industriels dangereux dans un ancien four à chaux non conçu pour cela, autorisé en 2006 par le préfet de l'Aisne sur la commune de Vendeuil, en vallée de l'Oise. En juin 2011, la cour administrative d'appel de Douai annule définitivement l'arrêté préfectoral. L'incinérateur continue toujours de fonctionner, le préfet a pris un arrêté le 12 septembre 2011 en laissant un délai à la société ARF pour déposer une nouvelle demande. Un recours est en cours contre cette nouvelle autorisation masquée. Par ailleurs, l'association a engagée ou suivie près de vingt affaires devant les juridictions pénales.

II. Animation et suivi des groupes de bénévoles

Picardie Nature, forte de ses 840 adhérents et 40 années d'existence a su constituer un réseau de bénévoles experts et motivés. Ce réseau est le fruit d'un travail interne de formation, mais aussi de la publicité de l'association sur ses actions menées.

Picardie Nature, membre de France Nature Environnement (FNE), bénéficie des compétences et de la formation de la fédération nationale. Le chargé de mission est en contact avec les membres de FNE afin de compléter l'expertise. Au besoin, des séminaires de formation à destination des bénévoles sont organisés.

Cette mobilisation passe également par le rôle fédérateur que joue Picardie Nature au niveau de la région. L'association est la seule au niveau de la région à assurer une représentation de l'ensemble du territoire et de bénéficier ainsi d'une vision intégrée de l'environnement picard.

De ce fait l'association établit des relations fédératrices fortes avec d'autres structures associatives et peut ainsi apporter son expertise à ces associations et bénéficier en retour de l'expérience locale de ces associations membres.

Les bénévoles ou associations bénéficient d'une aide à la préparation par le chargé de mission, ou inversement, le chargé de mission bénéficie de l'expertise d'un bénévole selon les thématiques abordées.

Pour faciliter cette synergie, 5 groupes de travail sur les déchets ont été mis en place ces deux dernières années dont 4 depuis janvier 2011. Ils regroupent des bénévoles désirant partager et travailler sur les thèmes du développement durable (Énergie, Déchets, Transport et mobilité durable, Eau et Agriculture), quel que soit leur

niveau d'expertise.

Ces groupes se réunissent en assemblée plénière tous les trimestres et disposent d'une liste de diffusion par Internet permettant aux bénévoles d'échanger les informations et de débattre à distance. Des groupes de travail plus restreints se réunissent pour travailler sur des sujets précis. Ces groupes fonctionnent en coordination avec le chargé de mission. Celui-ci fait le lien entre les groupes de travail sur des sujets parfois transversaux.

Les groupes de bénévoles ont pour mission de débattre, rendre un avis sur certains sujets spécifiques. Cet avis, bénéficiant de l'expertise des bénévoles est ensuite transmis au bureau ou au conseil d'administration. De ce fait, le bureau et le conseil d'administration disposent d'un avis beaucoup plus technique et peut se faire force de propositions sur des sujets pointus (prévention des déchets..).

A. Groupe de travail Agriculture

La Picardie est l'une des régions où l'agriculture est la plus développée, avec des secteurs de pointes (premier producteur de betteraves sucrières et de pois, seconde région productrice de pommes de terre...).

De ce fait l'agriculture a une influence considérable sur nos paysages, le maintien des continuités écologiques, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau. Face à ces enjeux, un groupe de bénévoles a été créé au sein du pôle développement durable de Picardie Nature au cours de cette année 2011. Ce groupe permet de répondre aux sollicitations et suivre de plus près la bonne application des démarches Ecophyto 2018 et de faire la promotion de techniques culturales favorables au maintien de la biodiversité et de la qualité de notre environnement.

Les bénévoles du groupe ont participé aux travaux de :

Une réunion de présentation de la Loi MAP (Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche) et de ses implications sur le code de l'urbanisme, notamment lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et dans le cadre de la CDCEA a été organisé au cours du dernier trimestre de l'année pour les bénévoles du groupe agriculture de Picardie Nature avec l'appui de la DDTM de la Somme. Cela a permis d'informer et de sensibiliser des bénévoles de l'association sur les enjeux de la consommation des espaces agricoles sur le département de la Somme et d'expliquer la méthodologie utilisée par les services de la DDTM et le travail de la commission.

1. La Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural (COREAMR)

La COREAMR concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans la région, des politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural. Elle est notamment chargée d'assister les services de l'état pour la mise en œuvre du Plan régional d'agriculture durable (PRAD), de veiller à la cohérence des actions menées en terme de recherche, d'expérimentation, d'étudier et de faire des propositions sur l'économie rurale.

Cette nouvelle commission a été mise en place à l'afin de l'année et tend à remplacer les autres commissions ayant pour objet l'étude et l'attribution des aides agro-environnementales, etc.

Le plan régional de l'agriculture durable (PRAD) fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'État dans la région en tenant compte des spécificités des territoires ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le plan précise les actions qui feront l'objet prioritairement des interventions de l'État.

Le PRAD doit être mis en œuvre pour l'année 2012.



2. Projet d'exploitation de 1000 vaches laitières à Drucat et Buigny Saint-Maclou

Un projet d'exploitation de 1000 vaches laitières a été présenté en enquête publique. Cette exploitation se voit dotée d'une unité de méthanisation afin de traiter les effluent d'élevage. Etant donné la taille et de mode d'exploitation intensif envisagé, Picardie Nature a fait part de son opposition lors de l'enquête publique, estimant que l'étude d'impact est incomplète. Cette enquête publique n'a pas permis de lever les doutes et n'a pas répondu aux questions des riverains. Picardie Nature apporte son soutien à l'association NOVISSEN qui s'est créé afin de lutter contre ce projet.

B. Groupe de travail Eau

Comparé à d'autre régions, l'enjeu eau est faiblement pris en compte que ce soit dans les politiques publiques, les enjeux de préservation ou la vie associative. Le tissu associatif de protection de la nature et de l'environnement

est peu, voire pas du tout développé sur les questions de gestion de l'eau.

Pourtant la Directive Cadre Européenne sur l'eau (2000/60/CE) a donné l'objectif à atteindre : le bon état des rivières, lacs et nappes souterraines pour 2015. Alors même que la moitié de cet objectif ne devrait pas être atteint compte tenu des programmes actuels, le « Grenelle de l'Environnement » a fixé comme objectif 66% de masses d'eau en bon état à l'échéance 2015.

C'est pourquoi Picardie Nature a décidé de créer un groupe de bénévoles sur la thématique de l'eau afin de suivre la mise en œuvre de la DCE à l'échelon régional (SDAGE, SAGE..) et de répondre aux problématiques régionales (pollution aux PCB...).

1. Pollution PCB

Picardie Nature a intégré depuis son lancement le groupe de suivi de la pollution au PCB de la Somme et de ses affluents. L'association a par ailleurs participé aux actions en justice intentées au tribunal de Saint Quentin au sujet des dépôts de terres polluées sur la commune de Maissemy. face à l'ampleur du phénomène, l'association a agi en concertation avec le syndicat des propriétaires d'étangs de la Haute-Somme.

Lors de la réunion annuelle 2011 du groupe de suivi, Picardie Nature n'a pas hésité à critiquer le manque d'ambition dans le suivi, mais surtout la recherche des véritables sources de pollution. Suite à cette réunion un nouveau groupe de travail a été mis en place pour favoriser les échanges entre les structures actrices de ce suivi et l'information sur les résultats obtenus.

Picardie Nature, soutenue par France nature Environnement, a de plus lancé une nouvelle procédure au tribunal pour trouver la source de pollution et obtenir réparation.

C. Groupe de travail Transport et mobilité durable

Ce groupe créé au début de l'année, a pour objectif de lancer une réflexion au sein de l'association sur les modes de transports et leur évolution en suivant les préceptes du développement durable.

Cela a été l'occasion d'organiser un séminaire avec France Nature Environnement pour présenter les objectifs du schéma national des infrastructures de transport et les enjeux régionaux.

Projet Canal Seine Nord Europe :

Picardie Nature suit de près le projet du canal Seine Nord Europe en participant aux travaux de la commission de suivi des mesures d'évitement et de compensations. Le projet n'est pas encore défini complètement et de nombreuses incertitudes demeurent concernant les impacts sur la biodiversité mais aussi sur l'hydrologie, sur le maintien des accès routiers.

Un projet de cette dimension ne sera pas sans conséquence sur l'environnement. L'évaluation des risques et des incidences ne doit donc pas se faire à la marge et doit être pris en considération par le porteur du projet. Picardie Nature veille à ce que ce projet ne se fasse pas au détriment de la la préservation de notre environnement.

D. Groupe de travail «Énergie»

Notre société, largement dépendante de ressources importées, épuisables, polluantes et émettrices de gaz à effet de serre (GES) se doit d'imaginer et de mettre en œuvre une transition énergétique. Ceci afin de construire une société qui consomme moins et mieux, localement, en recourant davantage aux énergies renouvelables, en préparant sa sortie du nucléaire et en anticipant le peak oil. Mais aussi pour assurer sa robustesse et répondre à la fois au défi du changement climatique et à la raréfaction des énergies fossiles.

Pour penser une déclinaison régionale de ces enjeux, un groupe de bénévoles a été mis en place et travaille sur les questions énergétiques.

Un bénévole de Picardie Nature, suit en tant que personne qualifiée les différentes commissions d'attributions des aides de l'ADEME. Ses aides concernent aussi bien des dossiers de maîtrise de l'énergie que de prévention des déchets.

Les commissions suivies sont :

- Comité régionale d'Orientation (CRO)

Le CRO est réuni une fois par an pour examiner l'articulation entre les actions régionales de l'État et celles de l'ADEME. Il adopte les programmes d'intervention de l'ADEME et les actions de l'année.

- Commission régionale des aides

La commission régionale des aides examine les projets de concours financiers de l'agence dans les cas définis par le conseil d'administration de l'ADEME.

- Le Comité régional de l'environnement et de la maîtrise des énergies (CREME)

Ce comité attribue les aides du programme de la convention d'application du fond régional de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (FREME)

E. Groupe de travail «Déchets»

Cela fait maintenant un an que Picardie Nature s'est doté d'un groupe de travail thématique sur la gestion et la prévention des déchets en Picardie. Ce groupe est constitué de 15 bénévoles, spécialisés ou non sur cette thématique. Une réunion plénière est prévue tous les trimestres. Des groupes de travail plus spécifiques se forment en fonction des questions d'actualité.

Les premiers travaux consistent en la définition d'une ligne directrice de Picardie Nature sur la prévention et la gestion des déchets sur la région Picardie. Des bénévoles se sont attachés à suivre ensuite les sollicitations de concertation. C'est ainsi que deux bénévoles ont suivi les travaux du Comité de concertation et d'étude sur le traitement des déchets du Nord de l'Aisne (COCETD) instauré par le syndicat mixte Valor'Aisne. Ces huit premiers mois ont également été marqués par l'enquête publique sur le projet de centre multi-filières SYMEO à Villers-Saint-Sépulcre.

Le groupe de bénévoles a souligné l'importance d'être présent au sein des commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) des établissements de traitement et de stockage des déchets. L'association a ainsi renouvelé sa présence au sein des CLIS de la Somme et travaille en étroite relation avec ses associations membres sur les autres départements.

Quelques exemples des travaux réalisés et suivis par le groupe de bénévoles :

- COCETD : Comité de concertation et d'étude sur le traitement des déchets du Nord de l'Aisne

La démarche pour la recherche d'une solution de traitement et de valorisation des déchets résiduels du nord de l'Aisne s'appuie sur la notion clé de concertation. Cette concertation prend forme dans la COCETD : Commission de Concertation et d'Études sur le Traitement des Déchets et engage le syndicat Valor'Aisne sur une longue période.

Quatre réunions de concertation ont eu lieu. Cela a été l'occasion de débattre sur les modes de traitement des déchets, de faire valoir, par Picardie Nature et l'association Tergnier environnement, les alternatives à l'incinération et l'impact sur la santé des différents modes de traitement des déchets.

Les remarques apportées par les bénévoles portent ses fruits puisque l'incinération ne semble plus envisagée comme mode de traitement, le sur-dimensionnement n'est plus de rigueur et l'autonomie des usagers privés est envisagée. Ce sont autant de points que les bénévoles ont défendu lors des débats.

- Projet de centre multi-filières SYMEO à Villers-Saint-Sépulcre

Le SYMOVE, Syndicat Mixte de l'Oise Verte Environnement, a pour projet la création d'un centre de traitement multi-filières de traitement et de tri des déchets de l'agglomération de Beauvais sur la commune de Villers-Saint-Sépulcre. Ce centre comprend, une unité de tri, une unité de méthanisation et un incinérateur avec valorisation énergétique. Ce projet a été soumis à enquête publique du 11 juillet au 26 août 2011.

Ce projet s'inscrit dans un contexte difficile de gestion et de planification des déchets sur le département de l'Oise. Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'Oise de 2010 ayant été annulé au tribunal administratif, le plan actuellement en vigueur est donc celui de 1999.

Dénonçant cette situation anachronique, archaïque d'un point de vue de la prévention des déchets, Picardie Nature s'est prononcée contre ce projet et prône la nécessité d'une planification ambitieuse en matière de prévention et de réduction des déchets à la source. Picardie Nature, avec son groupe de bénévoles, intervient auprès des associations locales pour les soutenir dans leur combat contre ce projet. Le groupe de travail participe aux réunions publiques, aux manifestations et à la sensibilisation des élus locaux sur la prévention des déchets (projet de conférence, etc.).

- Projet de centre d'enfouissement de déchets minéraux peu évolutifs et peu pollués GURDEBEKE à Hardivilliers

La société Gurdebeke a pour projet la création d'un centre d'enfouissement de déchets minéraux peu évolutif et peu pollué sur la commune de Hardivilliers. Un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation a été donné l'an dernier.

A la lecture de cet arrêté, Picardie Nature avec l'aide de son groupe de travail, estime que ce projet n'apporte pas les informations sur les sources d'approvisionnement justifiant le dimensionnement de ce projet. Picardie Nature, sur la base du travail de ses bénévoles, a décidé d'attaquer cet arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation devant le tribunal administratif.

- Travail avec les associations membres de Picardie Nature

Ce semestre a été l'occasion de venir en appui au travail de certaines associations de la région travaillant sur la question des déchets. C'est ainsi que Picardie Nature a relayé auprès de l'État les interrogations portées par l'association Ternier Environnement sur la destination des flux de déchets transitant par la plate forme de transit d'Holnon.

Picardie Nature a également relayé auprès de la préfecture de la Somme les interrogations et remarques de l'association «Protégeons la Vie à Nurlu» sur le fonctionnement de la commission locale d'information et de surveillance du centre d'enfouissement technique COVED à Nurlu. Les réponses ont été apportées ensuite par les services de l'État.

- Semaine européenne de réduction des déchets

Picardie Nature a participé comme chaque année à la semaine européenne de réduction des déchets. Il s'agit par cette manifestation de faire la promotion des éco-geste préventifs sur la production des déchets.

Un salarié et une bénévole de Picardie Nature ont participé à un séminaire de formation organisé par l'ADEME, FNE et le Réseau des ressourceries pour former sur différentes animation liées à la réduction des déchets ainsi qu'au recyclage.

L'association a ainsi animé un stand dans une galerie marchande d'Amiens ce qui a permis de sensibiliser près de 90 personnes sur les gestes à adopter au quotidien pour réduire nos déchets.

- Conférence de "Déchets et territoire : agir c'est réduire"

Cette semaine européenne de réduction des déchets a été l'occasion pour Picardie Nature de participer au sein du collectif des associations isariennes à l'organisation d'une conférence débat le 25 novembre à Beauvais. Cette conférence animé par Daniel Dietmenn a démontré à l'assemblée les solutions appliquées dans une collectivité alsacienne et les mesures prises pour réduire la production des déchets.

Cette semaine européenne et cette conférence ont permis de sensibiliser de nombreux élus isariens sur les solutions possibles pour prévenir la production des déchets et trouver des mesures efficaces.

- Projet de charte de gestion des déchets de Picardie Nature

Afin d'asseoir la position de Picardie Nature sur la gestion des déchets en Picardie, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un projet de charte sur la gestion et prévention des déchets. Ce projet est le fruit de longue discussion et débat avec les bénévoles de ce groupe et sera proposé au conseil d'administration de Picardie Nature au premier semestre 2012.

Cette charte élabore les principes d'une prévention efficace et une gestion soutenable des déchets.

Cette charte pose ainsi les grands principes que Picardie Nature défendra dans l'élaboration des futures planifications des déchets non dangereux de la Picardie.

Le pôle développement durable de Picardie Nature continue son évolution en se dotant d'un réseau de bénévoles travaillant dans les groupes thématiques eau, transport et mobilité durable, énergie, déchets et enfin agriculture. L'expertise des bénévoles coordonnées par le chargé de mission permet à l'association de répondre aux différentes sollicitations, qui sont de plus en plus spécialisées, de la gouvernance environnementale (SRCAE, PRAD...). L'évolution du bénévolat pour le pôle se confirme, il était de 85 jours pour 2009, 140 jours en 2010 et un peu plus encore pour cette année 2011 (145 jours).



Pôle découverte et animation nature

I. Objectifs du pôle

Transmettre les savoirs propres à l'association, valoriser les activités des différents pôles et sensibiliser tous les publics avec pour ligne de conduite : *“contribuer à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature (...) de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites”*. Article 3 Statuts

II. Fonctionnement du Pôle Découverte Nature

A. Projets du pôle et moyens humains

Une chargée de mission animation/éducation du Pôle Découverte Nature, 1 référent bénévole et 39 animateurs bénévoles :

- Proposent et/ou animent des activités de découverte nature
- Dynamisent un réseau de bénévoles
- Poursuivent et recherchent des partenariats
- Créent et actualisent des outils pédagogiques

En 2011, une stagiaire mammifères marins a participé à 3 animations auprès des scolaires en accompagnement du pôle découverte nature.

B. Outils pédagogiques

13 outils pédagogiques créés ou actualisés dont 6 cadres pédagogiques d'animations sur le thème de la forêt, 2011 année internationale.

III. Sensibilisation Groupes d'enfants

A. Vie associative Ateliers pour enfants

A titre expérimental, des ateliers spécifiquement destinés aux enfants ont été proposés cette année. Particulièrement destinés aux 7-12 ans, ces ateliers ont pour vocation d'initier les plus jeunes à la protection de la nature, au moyen d'activités de découvertes ludiques et pédagogiques.

Pour l'année 2011 : 11 ateliers ont été proposés. A l'analyse, il semble important d'établir pour la bonne réussite de ces ateliers, un plan pertinent de communication afin d'aller à la rencontre du public souhaité.

B. Animation en partenariat

1. Parc Naturel Régional Oise Pays de France

Au premier semestre 2011, le Pôle Découverte Nature a poursuivi son engagement avec le Parc Naturel Régional Oise Pays de France, service éducation à l'environnement et au patrimoine, dans le cadre du programme : *“Les petits écocitoyens du parc”*. Le pôle propose des animations en classe sur la thématique de l'eau et de la

biodiversité au jardin.

Engagés pour l'année scolaire 2010/2011, 10 animations ont été réalisées auprès de 232 élèves. Pour le premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012, 13 animations ont été réalisées auprès de 277 élèves.

Une convention pluriannuelle a été signée avec le Parc.

2. Exposcience Picardie

Picardie Nature membre du collectif Exposcience a participé à la manifestation qui s'est déroulée du 6 au 8 avril à Abbeville.

Les élèves ont ainsi découvert différentes espèces de la faune régionale à travers un jeu d'identification des espèces au moyen de clés de détermination et d'une simulation de saisie dans la base de données. Plus de 125 élèves ont ainsi participé aux animations proposées par Picardie Nature.

C. Sensibilisation scolaires et centres de loisirs

Le Pôle Découverte Nature a également mené au cours de l'année 2011 des interventions auprès d'une quinzaine de structures, principalement des établissements scolaires, communautés de communes ou structures associatives. Ces animations concernaient 950 élèves des écoles, de maternelle à l'université, mais également les jeunes de centres de loisirs.

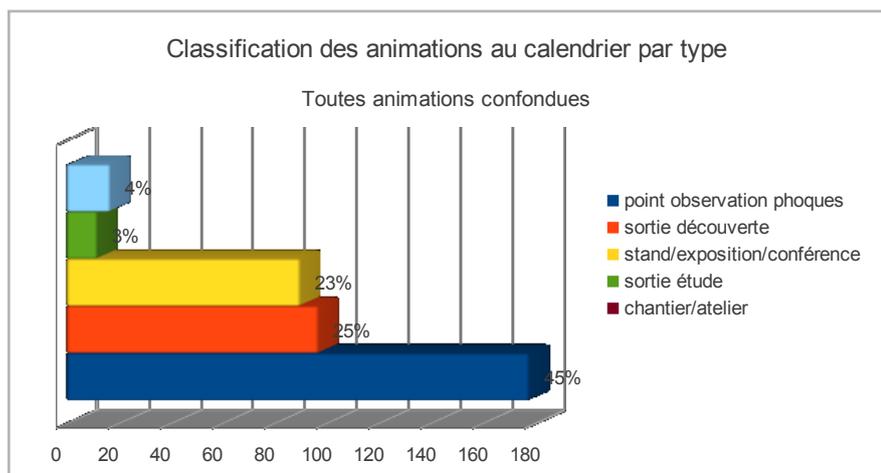
Les thèmes retenus étaient le bord de mer et littoral, les phoques, les odonates, amphibiens et l'ornithologie ... 946 élèves étaient concernés.

IV. Sensibilisation Grand Public

A. Les animations d'éducation populaires : gratuites et ouvertes à tous

Ces animations se déclinent principalement à travers des sorties de découverte nature, des sorties d'étude sur le terrain, la tenue de stands associatifs mais aussi l'organisation de chantiers (dispositifs amphibiens, construction de nichoirs...).

Au cours de l'année 2011, 3 calendriers (septembre 2010 à avril 2011 - avril 2011 à août 2011 - septembre 2011 à avril 2012) ont été diffusés, auprès de 800 adhérents ainsi qu'auprès des offices de tourisme et/ou communes concernées par des animations sur leur territoire.



Au total 394 manifestations ont été assurées

- 97 sorties de découverte nature : 49 sorties multi thématiques / 48 sorties phoques
- 90 expositions, conférences et stands associatifs
- 12 sorties d'études
- 17 chantiers et ateliers
- 178 points d'observation sur les phoques en Baie de Somme et Baie d'Authie.

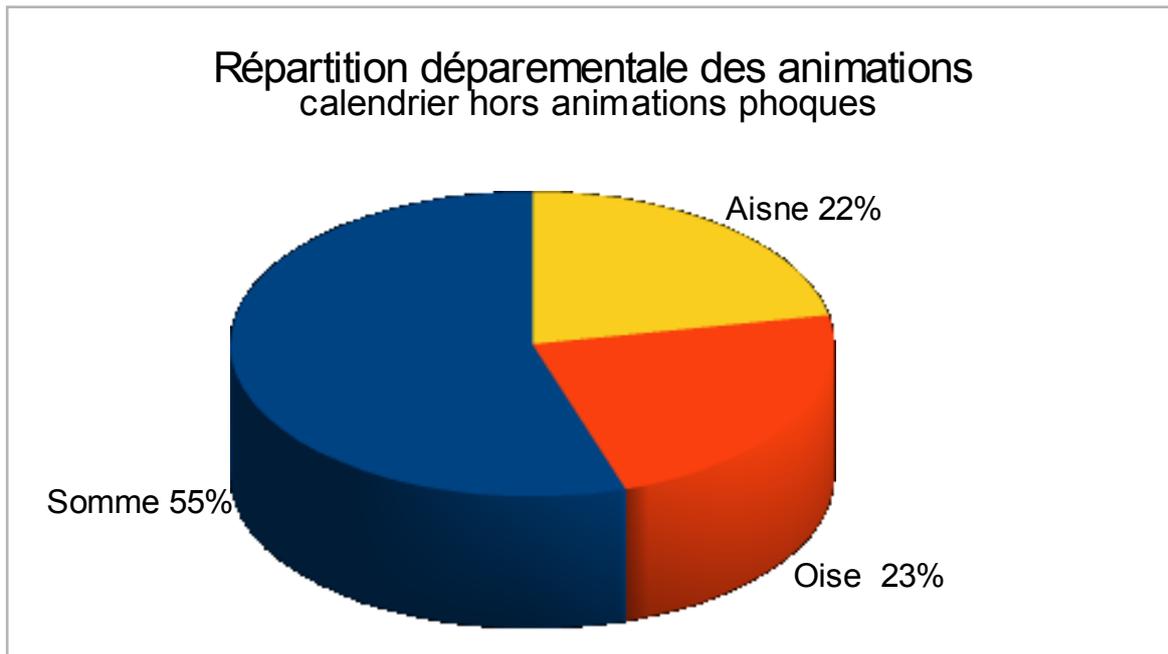
Focus sur l'exposition Biodiversité : une campagne de diffusion de l'exposition biodiversité a été engagée au cours de l'été 2011, permettant d'établir un planning de prêt sur 2011 et 2012. **Au cours du dernier trimestre 2011, l'exposition a été diffusée pendant 43 journées dans des bibliothèques-médiathèques.**

- Localisation :

La majorité des animations proposées concernent le département de la Somme. Ce résultat est à corréliser avec l'importante sensibilisation effectuée à travers le programme d'étude et de protection des phoques de la Baie de

Somme.

Animations relatives aux phoques mises à part, on constate que pour l'ensemble des autres animations, la répartition interdépartementale s'effectue comme suit :



1. Sorties découverte nature

- 49 sorties multi thématiques ont accueillis 721 participants
- 48 sorties phoques animées par des bénévoles réguliers et les écovolontaires dans le cadre du volet sensibilisation du programme d'étude et de protection des phoques ont permis de sensibiliser 658 personnes.

2. Points fixe d'observation

Ces animations concernent exclusivement les phoques de la baie de Somme et de la Baie d'Authie. Pour 2011, elles représentent 178 points fixes d'observation et ont accueilli 41 511 personnes.

3. Sorties d'étude

12 sorties d'étude ont été proposées au calendrier, elles ont rassemblé 53 participants. Ces sorties concernaient principalement la prospection de nichée de busards, et des suivis migratoires.

4. Chantiers et ateliers

17 chantiers et ateliers (dispositifs amphibiens, construction de nichoirs...) ont été proposés au calendrier. Ils ont réunis 57 participants.



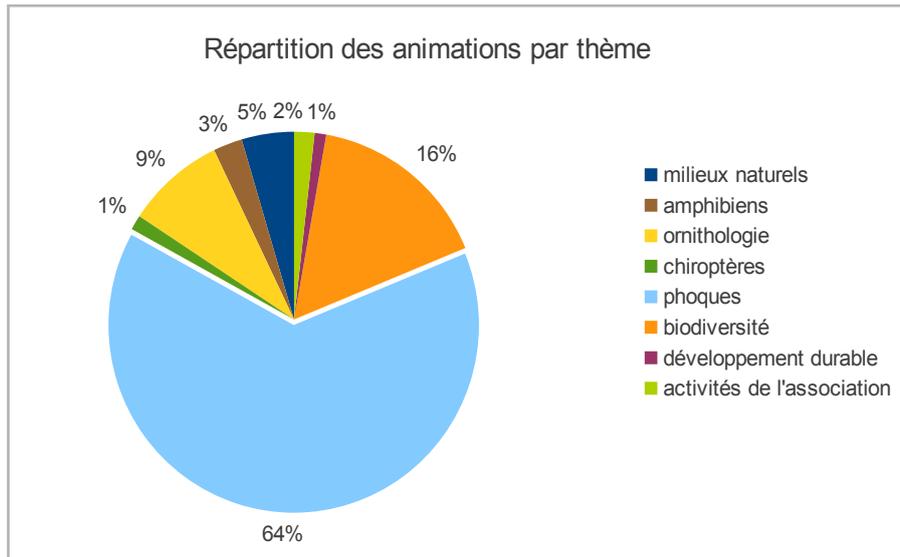
5. Stands, expositions et conférences

66 journées de stands, expositions et conférences ont été assurées par le pôle découverte nature. Ces manifestations ont permis aux bénévoles et salariés d'entrer en contact et de renseigner 1 148 personnes sur les activités de l'association : 78 % d'adultes et 22 % d'enfants.

24 journées d'exposition et de conférences sur les phoques de la baie de Somme ont été menées en période estivale, touchant près de 1 015 participants : 81 % d'adultes et 19 % d'enfants.

B. Détail des animations

1. Thématiques



2. Accessibilité des publics

Des contacts ont été engagés avec différentes structures pour permettre à différents publics en situation de handicap de participer aux sorties :

- accès à des sites carrossables en fauteuil roulant.
- animations pour les sourds et malentendants.
- animations assurées auprès d'un public d'aveugles et de malvoyants avec le concours de l'association En Savoir Plus.

V. Les partenariats

A. Festival de l'Oiseau et de la Baie de Somme

Dans le cadre du Festival de l'Oiseau et de la Baie de Somme, Picardie Nature a assuré des sorties de découverte, du 09 au 24 avril 2011. Un total de 16 sorties a donc été proposé sur les 3 départements. L'ensemble de ces sorties a accueilli 231 participants.

B. Syndicat Mixte Grand Littoral Baie de Somme

Le partenariat pour l'animation de sorties à la découverte des phoques mis en place avec le Syndicat Mixte a été stoppé à la volonté de ce dernier.

C. Fête de la nature

Le pôle découverte nature a coordonné au sein de l'association 8 animations menées dans le cadre de la Fête de la Nature. L'ensemble des animations proposées pour la Fête de la Nature a réuni cette année 163 participants.



D. Nuit de la chouette

La Nuit de la chouette est une manifestation d'envergure nationale, proposée à l'initiative de la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Pour cette 9ème édition le Pôle Découverte a coordonné et relayé 7 manifestations : ateliers, conférences, sorties, journées portes ouvertes au centre de sauvegarde ...

L'ensemble de ces manifestations a accueilli 273 participants : 63 % d'adultes et 37 % d'enfants .



E. Semaines Régionales de l'Environnement

En prévision des Semaines Régionales de l'Environnement, Picardie Nature et l'Association En Savoir Plus avec le concours de la Société Linéenne Nord/Pas de Calais/Picardie se sont associées pour porter un projet " La forêt je la connais, je la protège" et proposer 7 sorties autour de ce thème. La motivation de ce partenariat réside dans le partage des ressources des différentes structures. Ces sorties ont accueilli 58 participants .

VI. Bilan total des activités d'animation

A. Tableau synthétique des animations

Sensibilisation groupes enfants	Nombre animations	Nombre de participants
PNR OPF	23	509
Exposcience	4	125
Scolaires	20	946
Sensibilisation grand public	Nombre animations	Nombre de participants
Calendrier		
* sorties multithématiques		668
* sorties phoques		658
* points d'observation phoques	394	36357
* stands/expos/conférences		2163
* sorties d'études		53
* chantiers/ateliers		57
Festival de l'Oiseau	16	231
Autres groupes	7	131
Total	464	41898

B. Bénévolat valorisé

Pour cette année 2011, hors activités phoques reprises dans le bilan phoques, on dénombre pour le pôle découverte nature :

- 95 jours/hommes dédiés à l'animation : préparation, déplacements, animation.
- 12 jours/hommes dédiés au suivi de l'action par un bénévole référent et à la supervision pédagogique des différents outils.

Conclusion

Pour l'année 2011, l'activité du Pôle découverte, comparativement aux années précédentes, a été confrontée à une baisse des animations assurées par la salariée du pôle. En effet, le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a mis fin, sans préavis, à la convention des prestations de sorties-phoques pour la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau invoquant une mauvaise maîtrise budgétaire de celle-ci.

Le Pôle a donc recentré son activité sur la recherche de nouveaux partenariats et le développement de projets associatifs. cela se traduit par une augmentation de l'activité d'animation d'éducatrices populaires gratuites et ouvertes à tous, notamment lors d'événements majeurs : Nuit de la chouette, Exposcience Picardie, Année Internationale des Forêts.

Le pôle a mené à bien le développement et la réussite de ses activités d'éducation populaire, dynamisant le réseau d'animateurs bénévoles, diffusant ses outils pédagogiques et transmettant les savoirs propres à l'association.

En 2011, les actions menées par Picardie Nature ont été réalisées grâce au soutien et à la participation des adhérents, donateurs et bénévoles ainsi que l'aide de différents partenaires dont :



*Un département,
des énergies partagées*



PICARDIE NATURE

1 rue de Croÿ
BP 70010
80 097 Amiens Cedex1
Tél : 03 62 72 22 50

www.picardie-nature.org